

21  
F6

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

JUILLET

## SOMMAIRE

LE FRATRICIDE (*Suite*)..... Le Vicomte Walsh.  
 HISTOIRE D'UN ANGE..... L. P. Lemay.  
 DU LAC SAINT JEAN AU SAINT MAURICE.. M. l'abbé Maurault.  
 CHRONIQUE..... Hector Fabre.  
 LETTRE DE MGR. DES TROIS-RIVIÈRES....  
 VARIÉTÉS.....



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

Puis se tournant vers Pierre de Goulaine : Allez les recevoir, dit-il, et revenez vite nous apprendre qui sont ceux que le roi de France envoie vers moi.

La défiance n'est naturelle qu'à celui qui a été trompé : l'enfant qui n'a été nourri que de miel, peut-il soupçonner l'amertume de l'absinthe ? Gilles de Bretagne n'avait pas été gâté par la fortune, mais son âme généreuse et confiante à l'excès, n'avait pu être changée par elle ; il y a des caractères plus forts que les événements qui les pressent. Le prince attendait donc avec confiance le retour de Pierre de Goulaine. Il arriva bientôt. Très-redouté seigneur, dit-il en entrant dans la salle, c'est le sénéchal du Poitou qui commande à quatre cents hommes d'armes que le roi envoie pour défendre la côte, dans les environs de Guildo : on la dit menacé d'une descente des ennemis.

Par le sang de Dieu, répondit Gilles, mon oncle le roi de France pouvait s'éviter ce soin. Ne sommes-nous pas ici pour défendre nos champs et nos rochers ? Mais enfin, que ces soldats de France, tout inutiles qu'ils nous soient, trouvent hospitalité au Guildo ; nos gens et nos archers coucheront sous la tente, et les nouveaux venus occuperont leurs quartiers jusqu'à demain matin. Alors ils iront où le roi les envoie.

Plaise à monseigneur, dit Pierre de Goulaine, que j'introduise près de lui le sénéchal du Poitou.

Qu'il entre, répartit le prince. Le sénéchal parut alors. Après s'être respectueusement incliné devant Gilles de Bretagne, il attendit en silence que la parole lui fût adressée ; et quand il eut été questionné sur le but de sa mission, il raconta que le bruit d'une descente des Anglais sur la côte de Bretagne avait répandu l'alarme à Chinon ; que le roi, son maître, se souvenant

toujours du mal qu'ils avaient fait à la France, avait voulu joindre ses forces à celles du duc François, pour repousser l'ennemi ; que les quatre cents lances qu'il commandait étaient destinées à la défense du fort de Matignon ; qu'il s'y rendait, mais que connaissant la noble hospitalité du prince devant lequel il avait l'honneur de paraître, il n'avait pas voulu passer si près de sa demeure, sans venir l'assurer que les troupes qui venaient cantonner dans les environs du Guildo étaient des troupes amies.

Il doit en être ainsi, répliqua Gilles ; j'ai prouvé combien j'aimais la France. Si j'avais voulu tirer l'épée contre elle, je tiendrais aujourd'hui celle de connétable d'Angleterre. Quoique je ne sois pas invité aux fêtes royales, je n'ai point oublié les liens d'amitié et de parenté qui m'attachent au roi Charles. Il ne les oubliera pas non plus : j'ai fait ce que je devais, il fera de même.

— J'en suis garant, dit le sénéchal en mettant la main sur son cœur.

— Mon royal oncle n'a pas besoin de votre garantie, chevalier, répondit le prince breton. On sait que si la bonne foi était exilée du reste de la terre, elle se retrouverait dans le cœur d'un roi de France. Sire sénéchal, vous et une partie de vos hommes d'armes vous coucherez au château du Guildo ; cette demeure maintenant n'est pas splendide, mais jadis les seigneurs de Dinan y ont tenu nombreuse garnison : ses tours ont été assiégées par les Anglais, et n'ont pu être prises ; il en serait encore de même aujourd'hui. Pour nous défendre, nous nous suffirons toujours. Allez, sénéchal, faire poser les armes à vos soldats. J'ai donné mes ordres pour qu'ils soient traités en amis.

Pierre de Goulaine, veillez à ce que mes intentions soient exactement remplies.

Pierre de Goulaine et le sénéchal du Poitou sortirent ensemble, et le prince resta dans la galerie avec François et sa mère Catherine de Rohan, qui était arrivée la surveillance au Guildo.

Pensez-vous que nous soyons ici en sûreté ? demanda madame Catherine à Gilles de Bretagne. Si les Anglais viennent à faire une descente, nous sommes bien voisins de la côte ; vous savez combien ils sont barbares, et le peu de respect qu'ils ont pour les femmes. Ma fille, votre jeune épouse, et moi nous ne resterions pas ici sans danger, si le débarquement avait lieu.

— Soyez rassurées et tranquilles, je ne crains nullement les Anglais.

— Non, vous les aimez même trop, vous avez trop grande confiance en eux ; leur roi est votre meilleur ami.

— Je ne le cache pas, Henri d'Angleterre est pour moi comme un frère ; mais que dis-je, comme un frère ! il est bien mieux pour moi que les enfants de mon père ! Henri m'a secouru, François ma exilé : l'un s'occupe de mes besoins, même de mes plaisirs ; l'autre n'a qu'une pensée, celle d'aggraver les ennuis et les misères de mon bannissement.

— Je sais tout cela, et je redoute souvent que le souvenir de l'accueil que vous a fait le roi Henri, et le juste ressentiment des torts du duc François, ne vous poussent dans une mauvaise route... Très-redouté seigneur, vous m'avez donné le droit de vous parler comme une mère ; comme une mère, je vous dirai : *Il est toujours dangereux d'aimer les étrangers.*

— Eh bien ! sage et prudente dame, comme un fils royal et confiant, je vous répondrai qu'il est toujours mal d'être ingrat. Je le serais, si j'oubliais l'hospitalité du roi Henri ; mais soyez tranquille, ce ne sera point avec les intérêts de mon pays que je paierai ma dette de reconnaissance. Tout en aimant Henri, mon bras repoussera le premier Anglais qui mettra pied sur terre bretonne, armé et comme ennemi.

Il achevait de donner cette assurance, Humfroy entra, et rendit compte à son auguste maître des dispositions qu'il venait de prendre. Les cinquante archers anglais, et autant d'hommes d'armes bretons, abandonneraient leurs quartiers ordinaires, camperaient à l'entour du château ou coucheraient dans le village voisin. Les hommes du roi de France seraient ainsi logés sous le toit du Guildo. Des tables allaient être dressées pour eux dans les cours, sous les hangars et dans les passages. En signe d'alliance et de bonne amitié, les gens du prince breton s'asseyeraient au souper avec les gens du roi ; et les mesures étaient prises pour que tout ce monde ne manquât de rien.

— Merveilleusement bien ordonné, dit Gilles à son vieux majordome. Grâce à toi, je suis sûr que les Français vanteront notre hospitalité. Pendant que le roi de France donne des fêtes où l'on ne m'invite pas, j'accueille et je nourris ses gens d'armes. Voilà comme j'aime à être en avance avec ceux qui y regardent avec moi : on dit que c'est duperie, moi je soutiens que c'est noblesse ! Économie n'est pas plus faite pour les princes que froideur pour les cœurs généreux.

Dans toute autre circonstance, Humfroy eût été de l'avis de son maître, et eût vu avec plaisir le prince de Bretagne exerçant noblement l'hospitalité envers des

étrangers nombreux ; car il pensait comme Gilles (et même un peu trop pour ses intérêts), qu'économie n'était pas vertu de prince ; mais dans cette circonstance, il ne présidait aux apprêts de la réception du sénéchal et de sa troupe que par obéissance ; il sentait au fond de l'âme comme un pressentiment de trahison, et n'agissait qu'à regret. Le soir était venu ; Français et Bretons avaient déposé les armes, et s'étaient assis aux tables préparées. Le bruit de tous ces hommes animés par la gaiété du repas montait jusque dans les appartements supérieurs du château ; le vin ajoutait à la joie, et achevait de bannir toute réserve et toute défiance. Madame Catherine et sa fille s'étaient rassurées en voyant la bonne harmonie qui régnait entre les soldats des deux nations : sans aucune crainte, elles se retirèrent dans leurs chambres, car l'heure du coucher venait de sonner.

L'ordre de la retraite venait aussi d'être donné à la troupe ; et après le bruit que firent tous ces hommes en se levant de table, le silence se rétablit peu à peu : on n'entendit plus dans le château que les pas de ceux qui étaient de garde à la porte des chambres. Humfroy donna un coup d'œil général, et se reprocha la défiance qu'il avait eue, quand il vit la manière paisible dont tout s'était passé et le calme qui régnait partout. Pierre de Goulaine et plusieurs autres chefs veillaient dans une chambre voisine du pont, et ne s'y étaient retirés qu'après avoir placé des sentinelles dans les endroits où la sûreté semblait l'exiger.

L'obscurité était complète : il était près de minuit, tout semblait reposer. Le prince de Bretagne dormait d'un profond sommeil.

Tout à coup un bruit d'armes, des portes qui s'ouvrent

et se referment avec fracas, des cris se font entendre. Gilles se réveille en sursaut, sa main a déjà saisi son épée : il écoute, et les mots : Trahison ! trahison ! Aux armes ! aux armes ! parviennent jusqu'à lui. Il est debout.....Françoise n'a pas encore été réveillée.....Que fera-t-il ? S'il la quitte, qui la défendra ?.....Il hésite..... sa porte s'ouvre ; il s'élançe au-devant de celui qui l'a enfoncée : c'est Humfroy, blessé et couvert de sang. Mon maître ! mon maître ! s'écria-t-il, sauvez-vous, sauvez ma maîtresse et sa noble mère ! Venez, suivez-moi ! Les traîtres qui se sont emparés de Pierre de Goulaine et des autres chevaliers bretons ne connaissent pas la *porte de Miséricorde*, profitons-en pour sauver la princesse. Oui, oui, sauvons-la, dit le prince ; et, la rage dans le cœur de ne pouvoir courir au-devant des traîtres, il va au lit de Françoise, et lui crie : Amie, éveille-toi, sois sans alarmes ; et, jetant sur elle un long manteau, il la prend dans ses bras ; il va l'emporter : sa mère, échevelée, en désordre, arrive en criant : Ma fille ! ma fille ! je veux mourir auprès d'elle. Ah ! prince, vous le voyez maintenant, ce sont des traîtres que vous avez reçus..... Ils viennent d'égorger le sire de Goulaine.....Ces paroles ont tout appris à Françoise ; elle serre ses bras autour de son époux. Défends-moi, défends-nous, lui dit-elle. Si tu restes avec nous, je n'aurai pas peur..... je ne mourrai pas.....

— Par ici, par ici, crie Humfroy. Prince, suivez-moi : entendez-vous ? Il montent l'escalier. Au nom de Dieu, suivez-moi, la porte de Miséricorde n'est pas au pouvoir du perfide sénéchal.

A cet instant, la lueur d'un incendie éclaire toute la chambre : la partie du château par laquelle Humfroy voulait guider ses maîtres, pour leur faire gagner la porte de secours, est en feu.

Quelques jeunes pages, cinq ou six vieux soldats, des femmes, Marguerite, viennent d'accourir dans la chambre de la princesse : leurs cris, leur désespoir, ajoutent au désordre ; le cliquetis des épées approche. Gilles n'y peut plus tenir. A peine vêtu, la poitrine nue et sans armure, il vient de mettre sa femme et sa mère entre les vieux soldats. Serrez-vous autour d'elles, dit-il. Humfroy, tiens-la toujours, et suis-moi de près. Mon épée va nous faire un chemin. Et, comme le lion qui défend ses petits, il s'élance : quelques chevaliers bretons se sont réunis sur les marches voisines de sa porte. Malgré le nombre des traîtres, malgré leurs blessures, ils résistent encore. Pierre de Goulaine ne pouvant plus se tenir debout pour défendre son maître, est venu se coucher en travers de sa porte, et sa main tient encore son épée et porte des coups mortels. Le feu, dont la lueur devient de plus en plus vive, a été mis par le sénéchal à la chambre où les chefs bretons étaient restés à veiller. Il espérait ainsi les séparer de leur prince. Mais les cris de trahison ! trahison ! étaient parvenus jusqu'à eux, et il n'y avait eu ni flammes, ni lances, ni épées, capables de les retenir : ils étaient accourus mourir auprès de celui qu'ils avaient juré de défendre.

La vue de leur prince ranime leur courage. Les assaillants sont forcés de descendre quelques marches. Les traîtres sont toujours lâches, crie Gilles de Bretagne. En avant ! en avant ! mes amis ; serrez-vous à l'entour de celle que nous voulons sauver. Ne pensez pas à moi, je saurai me défendre. Et parlant ainsi, il agite son épée, qui brille des feux qui s'étendent et s'approchent : on dirait un foudre dans sa main puissante. Tous ceux qu'il peut atteindre tombent, beaucoup de ceux qui le voient fuient et se dérobent à ses coups.... Déjà

l'escalier se dégarnit ; l'espoir de se frayer un passage redouble dans l'âme des vaillants Bretons. Mais la voix du sire de Goulaine s'est fait entendre ; elle a dominé tout ce tumulte, elle a été plus forte que toutes les clameurs : c'est le dernier cri de la fidélité ; elle répète : Trahison ! double trahison ! le sénéchal du Poitou a tourné le passage ; le voici qui accourt par la chambre du prince : il était trop lâche pour l'attaquer en face. Amis, veillez sur nos maîtres. Tout moyen de retraite vous est enlevée : les passages les plus secrets ont été découverts, les traitres commandés par le sénéchal, les remplissent..... Tu n'en révéleras pas davantage, cria une autre voix : c'était celle du chevalier félon, enfonçant sa dague dans la gorge de Pierre de Goulaine, qui, blessé mortellement lors de la première surprise de la nuit, était accouru se coucher en travers la porte de ses seigneurs et maîtres, pour les défendre encore de son bras affaibli. Les soldats passèrent bientôt sur le corps inanimé de ce vaillant chevalier, modèle d'honneur dans sa vie, modèle de fidélité à sa mort. La foule qui débouchait par la chambre du prince grossissait toujours, elle était parvenue au groupe qui entourait Françoise de Dinan et sa mère. Les chevaliers de Lesneven, de Coëtquen, de Lantivi, couverts de blessures et perdant leur sang, se serraient de plus en plus autour du précieux dépôt qui était confié à leur garde ; mais pressés de trop près, ils avaient été forcés de faire volte-face pour repousser ceux qui les assaillaient par derrière. Gilles, pour se frayer un chemin allait toujours de l'avant, frappant d'estoc et de taille. Tout à coup il s'aperçut qu'il était séparé de quelques pas de Françoise, et revint vers elle. Les Français le voyant reculer, crièrent : Le prince est blessé ! et leur courage se ranimant, ils remontèrent les marches

qu'ils avaient été forcés de descendre. Alors Gilles, sa femme, sa belle-mère et le petit groupe de leur fidèles amis, se trouvèrent enveloppés de toutes parts. Les cris, le tumulte, le désordre, étaient affreux. La foule était si grande et si pressée dans l'escalier tournant, que les bras n'avaient plus de place pour se mouvoir et frapper. Les ennemis se touchaient corps à corps, et s'entre-déchiraient de leurs mains..... Celui qui venait d'être frappé de mort ne pouvait tomber à terre, et soutenu debout par ceux qui l'entouraient, il semblait combattre encore ; d'autres renversés sur les marches avant que la foule ne fût aussi nombreuse, poussaient d'horrible cris, et étaient bientôt étouffés sous les pieds. La lueur de l'incendie était la seule lumière qui éclairât cette scène de carnage et de désolation. Les flots grossissant sans cesse, ont débordé le groupe qui entoure la princesse..... ils ont repoussé Gilles de Bretagne..... La foule se glisse entre eux s'accroît et sépare de plus en plus l'époux de l'épouse. La rage de l'un le désespoir de l'autre, ne peuvent se peindre..... déjà ils ne se voient plus. Le prince, ne pouvant se servir de son épée, est saisi par le corps et entraîné. Le sang de Lantivi, de Coëtquen, du vieil Humfroy, a rejailli sur la malheureuse Françoise ; ils sont tombés, et les mains du perfide sénéchal se sont étendues sur elle, par-dessus les morts et les mourants. Elle est ramenée à sa chambre : elle n'entend plus la voix, elle ne voit plus l'épée de son bien-aimé seigneur ; et croyant qu'elle n'a désormais qu'à mourir, elle se laisse tomber sur le plancher inondé de sang.

Sa mère est auprès d'elle...

Ah ! mère infortunée, ne quitte pas ta fille, reste toujours à ses côtés, veille sur elle et sur l'enfant qu'elle porte dans son sein... elle a besoin de tous tes soins, de

tout ton amour : elle ne reverra plus son époux. L'enfant s'il vient à naître, ne sera point remis dans les bras de son père..... Gilles de Bretagne est désarmé, le fils des ducs, la fleur des chevaliers, a été vaincu, accablé par le nombre : la porte d'un cachot vient de se refermer sur lui !...

Si vous avez vu le lion s'agiter et se ruer dans la fosse où il est tombé, si vous avez entendu ses rugissements terribles, vous pourrez vous faire une idée du prince de Bretagne dans l'étroite prison où les traîtres l'ont jeté. Ah ! s'écrie-t-il en écumant de rage et en frappant les murailles avec le tronçon d'épée qu'on n'a pu arracher de sa main, ah ! malédiction ! malédiction sur les perfides qui ont abusé de ma bonne foi ! qui ont violé les droits sacrés de l'hospitalité ! Mon frère ! mon frère ! ceci est votre ouvrage ! Je reconnais vos coups.... Je les défie..... Mais les lâches, ils vont se venger sur des femmes ! Françoise ! ô ma bien-aimée ! ne courbe pas ton front devant eux ! sois fière, que nos ennemis n'aient pas une prière de toi ; ne te laisse pas abattre par la douleur ; tu dois vivre pour moi et pour l'enfant que le ciel nous promet..... Amie, fie-toi à moi, je saurai briser mes fers ; je me vengerai des lâches et des traîtres. Malédiction ! malédiction sur eux !

## XXVI

### LA CAPTIVITÉ

J'ai comparé le prince Gilles, renfermé dans une prison et gardé par les traîtres, au superbe roi des animaux, tombé dans un piège du désert. Mais à qui pourrai-je comparer la douce Françoise ? Malgré sa grande piété, elle n'est pas encore résignée. Après

les coups de la tempête, le roseau ne se relève pas de suite ; pendant quelque temps, on le voit couché sur la terre : on croirait qu'il est déraciné, et que les zéphyrs ne le balanceront plus... mais il n'a pas rompu il n'a fait que plier, et sa tige se redressera de nouveau et fleurira encore sur le bord des ondes.

Vaincue par l'excès de sa douleur et de son désespoir la princesse de Bretagne était tombée sans mouvement et sans voix, alors que son époux bien-aimé, que son défenseur, entraîné par les soldats du perfide sénéchal, avait disparu à ses yeux. A cet instant elle avait senti un de ces cruels déchirements qui font croire que l'on va mourir.

Quand elle revint à elle, ce n'était pas sa mère qui la tenait dans ses bras, c'était la vieille Marguerite. Madame Catherine de Rohan avait été frappée et blessée dans la mêlée, et gisait encore comme morte, au milieu des débris et du sang qui remplissait la chambre du prince. A cette vue, Françoise s'oubliant elle-même ne pensa plus qu'à sa mère, et dit à Marguerite : C'est elle qu'il faut soigner ; et, avec cette force et cette précipitation que donne la fièvre du malheur, elle aida à porter sur le lit le corps inanimé de celle de qui elle tenait la vie.

D'impassibles hommes d'armes, placés aux portes de la chambre, voyaient sans être émus ces scènes de désolation. Appuyés sur leurs lances, ils n'étaient occupés que d'empêcher ces femmes de passer le seuil de la porte où ils étaient de garde. La fille des comtes de Dinan ayant pris dans une niche, près du lit, une coupe de vermeil qui avait échappé au pillage, alla demander à un des gardes de la laisser sortir pour avoir un peu d'eau pour sa mère.

— Elle n'en a pas besoin, dit le soldat ; mais moi j'ai besoin de cette coupe, donne-la ; et le barbare l'arracha des mains de la princesse.

— Oh ! si c'est de l'or que vous voulez, je vous en donnerai encore ; mais, au nom de Dieu ! laissez-moi avoir un peu d'eau pour ma pauvre mère ; voyez comme elle est là étendue, sans mouvement.

— Eh ! qu'est-ce que cela nous fait à nous, que cette vieille femme soit morte ou en vie ? On nous a ordonné de ne pas te laisser sortir, tu ne sortiras pas pour tout l'or du monde... Mais cet or que as, que tu nous offres tu vas nous le donner à l'instant, ou bien le corps de ta mère et le tien passeront par cette croisée, et feront place sur ce lit au sénéchal, notre vaillant chef. Alons vite, vite, où est cet or que tu possèdes ? Et parlant ainsi, les deux soldats avaient saisi les bras de la malheureuse Françoise, et chacun la tirait de son côté, en répétant : Ton or ; donne-nous ton or, ou tu vas mourir.....

Dans cet instant, madame Catherine revint de son évanouissement et s'écria : Ma fille ! ma fille !

— Vous l'entendez, dit Françoise aux barbares qui la retenaient encore ; vous l'entendez, elle m'appelle... laissez-moi la secourir.

— Quand tu nous auras livré tout ce que tu possèdes, répondirent les hommes d'armes.

— Tenez, tenez, voilà tout ce qui me reste, dit la princesse ; prenez ces bracelets, cette ceinture d'or et ces pierres précieuses ; mais au nom de la mère qui a élevé votre enfance, laissez-moi secourir la mienne.

— Vas-y donc, et recommande-lui de se taire ; nous ne voulons point ici de cris et de gémissements. Telle

fut la réponse de ces deux êtres cruels qui étendirent leurs mains ensanglantées pour se partager les objets qui leur étaient livrés.

Une grande diversion à notre propre infortune, c'est de donner des soins à l'infortune des autres. En soignant sa mère, Françoise pensait moins à sa cruelle position ; mais une simple question de madame Catherine lui rappela tout son malheur. Où est-il, demandat-elle, où est le prince ? lui seul peut nous protéger. A-t-il succombé en nous défendant ?... Hélas ! Françoise ne savait pas plus qu'elle où était maintenant son époux.

Ah ! ma mère ! s'écria-t-elle avec un accent douloureux, par vos affreuses craintes, ne m'ôtez pas la force de vous secourir..... Mais Dieu ! je n'avais encore osé avoir cette terrible pensée, qu'il eût péri en voulant nous sauver !... Ma mère, et vous, Marguerite, dites-moi, savez-vous quelque chose qui puisse vous faire croire à un tel malheur ? avez-vous vu les lances et les épées toucher sa poitrine et approcher de son cœur ? Quand je l'ai vu, au moment où on l'entraînait, il n'était pas encore blessé, du moins je n'ai pas vu son sang ! Mais, oh ! ma mère, vous avez raison, il a peut-être succombé en nous défendant. S'il en est ainsi, je n'ai plus qu'à mourir ; et disant ces paroles, Françoise se tordait les bras de désespoir, et les sanglots la suffoquaient.

— Je n'ai rien dit de pareil, ma fille, je suis bien loin de croire que l'on ait attenté aux jours du prince, s'empressa d'ajouter Catherine de Rohan. Amie, calme-toi ; rappelle-toi les derniers mots qu'il t'a adressés quand on vous a si cruellement séparés ; ne t'a-t-il pas dit :

*Conserve-toi pour l'enfant que le ciel nous promet ; sois tranquille, je saurai briser les fers que l'on veut me donner, je saurai revenir à toi ! Oh ! oui, chère Françoise, il reviendra à toi ; ne pleure plus ainsi, ta douleur donnerait la mort à ton enfant.*

Et la mère, en parlant de la sorte, attirait sa fille près d'elle, essuyait ses larmes avec ses baisers, et de ses mains tremblantes détachait les liens qui auraient pu gêner la respiration de l'épouse éplorée.

Pendant ces soins si touchants de l'amour maternel, un des gardes dit à l'autre (et Marguerite l'entendit) : Vois-tu cette lumière tout en haut du château ? c'est là que l'on vient de conduire ce traître de prince breton qui veut ramener en France ces maudits Anglais. Sais-tu bien que c'est un lion que cet homme-là : comme il se battait, comme il frappait fort au milieu de la mêlée ; je suis encore tout étourdi d'un coup qu'il m'a porté. Le sénéchal du Poitou n'osait en approcher ; et tout brave qu'il est, il se contentait de nous crier de loin : Emparez-vous de lui, mais gardez-vous de toucher à un cheveu de sa tête.

À ces mots, la vieille nourrice dit tout bas à la princesse : Avez-vous entendu, madame ? il y a ordre de respecter les jours du prince.

— Chut ! chut ! répondit Françoise ; quand on parle de lui, j'entends mieux que tout autre. Faisons semblant de ne point écouter, et tâchons de ne pas perdre un mot de ce que disent ces hommes.

Les soldats continuèrent à causer entre eux. Il sera habile, disait l'un, s'il s'échappe de là ; il a beau être lesté et agile comme un jeune chevreuil, il ne pourra sauter de là en liberté.

— Oh ! non, le voilà prisonnier pour longtemps ; ear

notre roi Charles VII n'aime pas les Anglais ni ceux qui les appellent en France, et le sénéchal du Poitou s'entend à garder les oiseaux en cage ; c'est toujours lui qui est chargé de faire ces coups-là.

— Par saint Denis ! c'est qu'il n'y a pas beaucoup de chevaliers à la cour de France qui se soucient de faire un pareil métier. Sais-tu bien que ce n'est pas beau de venir ainsi demander l'hospitalité et de donner ensuite des fers à celui qui vous a reçu ? Quant à moi, quoique je ne sois qu'un pauvre soldat, ça me répugnait ce soir de me battre contre ces braves gens qui nous avaient donné à souper.

— Tu es bien bon de t'occuper de ces choses-là ; est-ce que cela nous regarde, nous ? On nous a remis une lance, nous la portons ; on nous commande de frapper, nous frappons ; avec un ordre de mon chef, je me battrais contre le bon Dieu lui-même ; et quoique le vin du Breton fût bon, quoique le maître du château ait été noblement hospitalier envers nous, ça ne m'aurait pas empêché de taper sur lui comme sur un autre, si le sénéchal du Poitou, avant de nous mettre à l'œuvre, ne nous eût pas expressément défendu de faire tomber un seul cheveu de la tête du prince.

— C'est qu'il veut le rendre tout entier au roi d'Angleterre ; car on dit qu'il ne restera pas longtemps en prison, et que le roi Charles lui dira : Puisque tu aimes les Anglais, va-t'en les trouver.

Ici Françoise redoubla d'attention, et serra le bras de sa mère qui faisait semblant de dormir auprès d'elle.

Le soldat continua : Il y a toujours quelques bonnes raisons pour que les chaînes qui tiennent si bien et si dur sur les bras des pauvres gens, tombent vite de

dessus le bras des princes : on dirait que l'or est plus fort que le fer.

— Pour ce coup, ta remarque ne sera pas vraie, et celui-ci sera prisonnier pour longtemps, non par le fait du roi Charles, car tu sais bien qu'il n'est pas méchant, mais ce sera la haine du duc François : il déteste son frère, et ce sera lui qui tiendra la porte de la prison fermée.

— Oh ! la haine d'un frère ne dure pas.

— C'est ce qui te trompe, elle dure plus que celle de tout autre. Et si le roi Charles voulait renvoyer le prince Gilles en Angleterre, je suis sûr que le duc de Bretagne s'y opposerait. On dit que, par son ordre, on prépare déjà une *belle prison* à Rennes ; c'est là qu'il veut loger son frère.....

(Françoise écoutait toujours.)

— Je conseillerais à messire le sénéchal de donner demain une bonne escorte à son prisonnier, quand il va le conduire à Rennes ; il trouvera dans les campagnes bien des amis du prince..... et ces Anglais qu'il avait fait venir. ....

— Quant à ceux-là, ils ne le délivreront pas, car ils ont tous été massacrés cette nuit. Tu sais comme ils ont bu à souper, c'était le dernier coup qu'ils buvaient en France ; ils sont allés chez le diable avec tout le vin qu'ils avaient pris : c'est en enfer qu'ils se dégriseront... En faisant cette plaisanterie, le soldat riait aux éclats, et ce rire était affreux dans cette chambre remplie de sang et de débris, auprès de femmes éplorées, et à deux pas du corps inanimé du vieux Pierre de Goulaine. Le jour commençait déjà à poindre, et ses premières lueurs éclairaient cette scène de désolation.

Le jour qui renaît apporte toujours un peu d'espérance au cœur le plus malheureux. Françoise l'éprouvait. Ce qu'elle avait entendu dire aux deux soldats lui avait prouvé que l'on n'en voulait pas aux jours du prince, et cette assurance était une consolation ; aussi dans sa demeure dévastée et à moitié brûlée, dans cette chambre où son époux bien-aimé n'était plus, la princesse chrétienne sentit un mouvement de reconnaissance, et dit en joignant les mains et regardant le ciel : Mon Dieu, je vous remercie ; car il vit encore.

## XXVII

## RÉSIGNATION.

Nous venons d'entendre la pieuse Françoise remercier Dieu d'avoir conservé les jours de son époux ; lui n'en était pas encore là, sa bouche n'avait pas encore prononcé une prière, un mot de résignation. Le torrent est plus longtemps à calmer ses ondes que le ruisseau de la vallée, et cependant l'orage les agite tous les deux. Le prince, le regard en feu, la poitrine oppressée, marchait à grands pas dans la chambre haute où il avait été conduit et renfermé. A ceux qui le gardaient, il répétait sans cesse : Que votre chef paraisse donc devant moi, qu'il vienne sans crainte : vous le voyez bien, je ne suis plus armé, ce tronçon de ma vieille épée ne doit pas lui faire peur ; qu'il vienne entouré de ses gardes, je jure de ne pas lever la main sur lui ; mais je veux voir l'ordre du roi de France, mon oncle. Ce n'est pas lui qui a pu ordonner la trahison dont je suis la victime..... Allez, dites au sénéchal du Poitou que je le somme de me faire connaître l'ordre dont il est porteur.

Mais, comme s'ils ne le connaissaient pas, les gardes restaient immobiles à sa porte. Un d'eux lui répondit seulement :

Le chef viendra : mais à présent, il dort et se repose.

Il dort et se repose, répéta Gilles avec indignation ; il a donc une grande habitude de trahison, pour que la honte et les remords ne l'empêchent pas de dormir. La foi trahie, l'hospitalité violée, des hommes sans armes massacrés, des femmes frappées et insultées, voilà ses exploits de cette nuit ! Ah ! si après de pareilles œuvres il peut dormir en paix, il faut que cette paix et ce sommeil lui viennent de l'enfer : c'est le repos que Satan accorde à ceux qui se donnent à lui, pour qu'ils retrouvent les forces nécessaires à l'accomplissement de quelques nouveaux crimes.

Maintenant que l'ordre avait succédé au pillage, et la tranquillité au tumulte de l'ivresse, les hommes mêmes qui étaient coupables de trahison, de meurtre et de pillage, en étaient honteux, et pour avoir moins de remords, ils rejetaient tout l'odieux sur leurs chefs. Aussi écoutaient-ils, sans avoir l'air de s'en offenser, les malédictions que le prince appelait sur la tête du sénéchal.

Une grande partie de la matinée se passa sans que Gilles vit d'autres personnes que de simples soldats qui se relevaient, de deux heures en deux heures, pour le garder. A plusieurs de ces hommes, il avait demandé s'ils avaient aperçu la princesse, s'ils savaient où elle était, et comment elle avait supporté les horreurs de la nuit. Mais comme Françoise n'était pas sortie de sa chambre, ces soldats ne pouvaient lui répondre de manière à le satisfaire : il restait donc avec toutes ses inquiétudes. A chaque instant il se levait du

fauteuil qu'on lui avait laissé, et allait vers la petite fenêtre, dont la vue, à travers les barreaux de fer, donnait sur l'intérieure de la cour ; il regardait, revenait s'asseoir, et retournait regarder encore. Dans cette cruelle impatience, il se disait en lui-même : Françoise fera comme moi, elle cherchera de son côté à m'apercevoir pour me tranquilliser. Pendant nos jours de paix et de bonheur, une chose avait manqué à notre félicité, et, comme pour adoucir l'exil, Dieu venait de bénir notre union, un enfant nous était promis. Hélas ! c'est dans ce moment de bonheur que le sort nous sépare ! la frayeur, le désespoir, les mauvais traitements qu'elle a du éprouver, ont pu détruire toutes nos espérances ! Ah ! Dieu de bonté, veille sur la jeune épouse qui sera bientôt mère !.....

Ainsi, ce guerrier endurci contre lui-même, cet homme indignement trahi, au milieu de sa juste indignation, trouve un mot de prière pour celle qu'il aime ; et pour lui, il n'avait rien imploré du ciel. Dans son irritation et ses emportements, il l'accusait plutôt ; mais une pensée tendre, l'idée d'un petit enfant qui va naître et bientôt nous sourire, ramène l'âme vers Dieu. Quand le cœur s'ouvre à l'amour paternel, comment serait-il impie ? La reconnaissance et l'espérance n'y viennent-elles pas ensemble ? Ne sent-on pas alors le besoin de remercier Dieu et d'espérer en sa bonté pour l'être qui va doubler notre existence ? Celui qui dans son égarement croirait pouvoir se passer de la protection divine, l'implorerait pour son fils !

Pendant que le prince pensait aux moyens de revoir Françoise qui lui était devenue plus chère que jamais, il entendit une clochette que l'on sonnait en marchant

dans la cour ; il alla regarder à la fenêtre, et il vit l'abbé de Bouguin, vêtu d'une aube blanche, portant dans ses mains un saint-ciboire ; un homme le précédait avec une croix. Cet homme semblait âgé, sa tête découverte laissait voir un front chauve ; le vieillard marchait avec peine, et paraissait blessé. Derrière le prêtre venaient deux enfants en surplis ; l'un portait l'eau bénite, et l'autre la cloche qu'il agitait. Le premier mouvement de Gilles, à cette vue, fut un mouvement de frayeur. Ah ! Dieu, si c'était à elle que l'on portât le saint-viatique ! si la frayeur et les mauvais traitements de la nuit l'avait mise en danger !... Mais non, une fenêtre du corps de logis, celle de la chambre de la princessé, s'ouvre, et la pieuse Françoise vient se mettre à genoux sur le balcon. Sa mère et la vieille Marguerite sont à ses côtés. Deux soldats la surveillent. Tout en priant, l'épouse fidèle et inquiète regarde si elle ne verra pas son époux bien-aimé ; car elle a ressenti la même crainte, la même frayeur que le prince. C'est peut-être à lui que l'on va donner les derniers sacrements ; celui qui a si vaillamment combattu peut avoir été mortellement blessé. Ses regards cherchent partout. Elle se souvient que, pendant la nuit, elle a entendu dire à un de ses gardes que l'auguste prisonnier avait été mis dans une chambre haute : c'est vers ces chambres qu'elle fixe le plus les yeux ; enfin ils ont reconnu Gilles : c'est lui qu'elle voit derrière ces barreaux de fer, ses deux mains jointes en dehors de la grille ; la couleur de ses vêtements, ses cheveux noirs, sa haute taille, et plus encore son propre cœur, achèvent de lui persuader que c'est là son époux. Bientôt les mains qui étaient pieusement jointes ne le sont plus ; elles s'agitent et font des signes, la princesse y répond ; les gardes s'en aperçoivent et la font rentrer.

Elle obéit à regret ; mais toute la surveillance de ses geôliers n'a pu l'empêcher de découvrir celui qu'elle cherchait. Maintenant elle saura le trouver par la pensée ; elle connaît la chambre où il est renfermé, c'est celle que l'on appelle au château la chambre de *la Folle*. Cette prison sera moins triste, moins malsaine qu'un cachot ; de temps en temps elle pourra entrevoir celui qui y est détenu ; enfin, dans ce cœur qui avait été frappé de manière à être brisé de douleur, l'espoir commence à renaître. De son côté, Gilles plus calme dit à un de ses geôliers : Votre chef ne veut pas, n'ose pas paraître devant moi ; mais il ne me refusera pas, sous peine de sa damnation éternelle, ce que tout chrétien a droit de demander, la présence d'un prêtre ; je veux que le ministre de Dieu m'apporte la croix, et qu'il vienne me parler de résignation. Peut-être le saint aumonier m'enseignera-t-il aussi à pardonner ceux qui se sont faits mes ennemis ; alors je ne maudirai plus ceux qui m'ont si lâchement trahi.

Le soldat obéit, car alors on pensait que la religion était ce qu'il y avait de plus nécessaire au malheureux captif ; et quand on se croyait permis de tourmenter son corps, et par la profondeur des cachots, et par le poids des chaînes, on aurait tremblé d'empêcher une consolation spirituelle d'arriver à l'âme du prisonnier. Le sénéchal du Poitou ne crut donc pas pouvoir se refuser au pieux désir du prince ; il fit appeler l'aumonier qui finissait d'administrer les soldats dangereusement blessés dans le combat de la nuit, et il lui dit : Révérend père, le prince Gilles de Bretagne vous désire auprès de lui, il veut que vous lui portiez la croix, et qu'en face de ce signe de souffrance vous lui enseigniez à souffrir..... Ainsi, allez près de lui, ne lui

parlez que de ses intérêts du ciel. Si vous vous mêlez d'autre chose... malheur à vous !

— Je connais mes devoirs, sire sénéchal, répondit le prêtre.

— Et moi les miens. Vous pouvez *déliar* pour là haut, ajouta le sénéchal, en montrant le ciel ; mais pour ici-bas, c'est moi qui lie et qui délie ; ainsi ne pensez pas à toucher aux liens, ils sont noués de manière à n'être pas détachés de longtemps.

Le prêtre, en priant Dieu de parler à ce cœur froid et perfide, descendit à la chapelle et s'empessa de faire appeler Humfroy ; car c'était lui que le prince avait vu à travers les barreaux de sa prison portant la croix, précédant le saint viatique.

Cet homme, aussi intrépide que fidèle, avait vaillamment combattu pour défendre ses maîtres, et avait été blessé dans la mêlée ; mais sa blessure ne lui semblait rien. Ce qui lui faisait mal, ce qui lui semblait devoir lui être mortel, c'était cette pensée : *me voilà pour jamais séparé de ceux auxquels j'avais attaché ma vie.* Aussi pour les revoir, pour ne pas être éloigné de ses seigneurs et maîtres, il était résolu à employer tous les moyens. Il avait pensé que puisqu'il ne pouvait plus tenir l'épée pour les défendre, il devait leur porter la croix pour les consoler. Il avait donc demandé au vénérable aumônier l'honneur d'être porte-croix, et de l'accompagner ainsi, et chez la princesse Françoise et chez le prince de Bretagne, s'ils venaient à requérir les consolations de l'Église.

Quand l'abbé de Bouguien lui eut dit que le prince Gilles avait fait appeler un prêtre, d'abord son sang s'arrêta, car il crut que son maître était mourant ; mais il fut promptement rassuré par l'aumônier, et alors ce

fut de la joie qu'il ressentit. L'idée de revoir, et de servir encore son prince, souleva de dessus son cœur ce poids d'inactivité qui l'oppressait. Sa vie, c'était le dévouement ; son premier besoin, c'était d'agir pour le témoigner ; et lorsque l'occasion s'en présentait, c'était le bonheur qui lui revenait, la santé qui lui était rendue.

Précédé de la croix, le pieux abbé de Bouguien, avec l'étole et le surplis, monta à la prison du prince. Les soldats placés en sentinelles dans les corridors et les escaliers, lui rendaient le salut des armes, quand il venait à passer devant eux. Arrivé à la chambre où Gilles était renfermé, la porte s'ouvrit aussitôt, et le prêtre et son vieil acolyte se présentèrent devant le prince de Bretagne.

Que Dieu soit avec vous, messire ! dit l'aumônier en bénissant le noble captif.

— Qu'il soit aussi avec vous, qui venez me consoler ! répondit Gilles ; que la force et la paix du Seigneur soient surtout avec celle dont je suis séparé ! Mon révérend père l'avez vous vue ? Ah ! ne l'abandonnez pas..... Dans mon malheur je vous ai fait appeler pour me parler de Dieu et de résignation..... mais je vous en supplie, parlez-moi d'elle aussi..... et d'espérance, car j'en ai grand besoin....

A cet instant, Humfroy ne retint plus que d'une main la croix dont il appuyait le pied d'argent sur le plancher, et de son autre main il essuya les larmes que ses yeux ne pouvaient plus contenir.

Très-redouté seigneur, repartit l'aumônier, l'orage ne brise pas le roseau, quand la main de Dieu le soutient et le protège. J'ai vu ce matin votre noble et pieuse épouse. Elle pleure, mais ses larmes ne sont pas sans

résignation, car elle a ressaisi l'espoir. Elle parle d'aller trouver le duc de Bretagne, d'aller se jeter à ses genoux, et d'obtenir votre grâce, ou de lui, ou du roi Charles VII.

— Ma grâce ! qu'elle ne la demande jamais, dit Gilles avec fierté, je veux justice, je veux punition des traîtres je veux réparation, je veux vengeance.

— Ne chargez pas celui qui vous vient au nom de Jésus-Christ, de redire à d'autres des paroles de vengeance. Mon ministère est de chercher à consoler et à bénir, voilà tout.

— C'est moi qu'il faut charger du soin de hâter le jour de la vengeance, ô mon très-redouté et très-aimé maître, ajouta Humfroy ; c'est moi qui ai vu la trahison, qui dois aider à vous venger.....

— Vieillard ! s'écria le prêtre, laisse donc tomber le signe que tu portes ; tes mains tiennent la croix, et tu parle de vengeance ! !..

— La punition des traîtres est un devoir des rois, repartit le vieux chrétien, voilà ce que j'irai demander avec ma noble maîtresse au roi de France, si mon maître le permet.

— Bon et loyal Humfroy, je te remercie, dit le prince ; si la liberté tarde à m'être rendue (ce que je ne puis croire, puisque je ne me reproche rien), je pourrai consentir à laisser faire quelques démarches auprès du roi ; mais jamais auprès de mon frère. Je ne veux rien de lui : c'est de sa main qu'est parti le coup qui me frappe.....

— Monseigneur se trompe, se hâta de dire l'abbé de Bouguien. J'ai vu l'ordre d'arrestation, il est signé de Charles.

— Mais qui l'a demandé ? qui l'a arraché à Charles ? demanda le prince.

Le prêtre ne répondit rien.

— Qui l'a apporté au sénéchal du Poitou ? dit encore Humfroy. Qui est-ce qui s'est chargé de cet ordre de trahison ? Je l'ai appris des propres soldats du sénéchal, c'est Jean Hingant lui-même.

— Jean Hingant, répéta Gilles de Bretagne, un officier de ma maison ! Allons ! il ne manquera rien à la trahison !

— Non, non, comme le dit mon très-redouté seigneur, il ne manquera rien à la trahison, répliqua le majordome ; Arthur de Montauban et Olivier de Méeel seront aussi maudits par tous ceux qui vous aiment, car ils ont été traîtres à l'amitié .....

— Ne maudissons personne, dit le prêtre, employons mieux le peu de temps qui nous est accordé ; les geôliers comptent les instants que nous passons avec monseigneur ; c'est au nom de Dieu dont je suis le ministre que je viens lui recommander la résignation : non-seulement elle adoucit toutes nos misères, mais elle aide souvent à les faire finir : l'homme qui ne se résigne pas, l'homme qui s'irrite ne fait qu'aggraver ses maux et en prolonger la durée ; l'irritation et l'emportement sont de mauvais conseillers, la résignation mène à la sagesse, et la sagesse mène souvent au succès. Très-redouté seigneur, écoutez donc la voix de votre vieux gouverneur ; quand vous étiez enfant, je vous ai bien des fois mis en garde contre les emportements de votre caractère ; dans votre avenir je ne prévoyais pas de malheurs, et cependant je vous répétais souvent : Si l'adversité vous vient, recevez-la en homme et en chrétien ! Aujourd'hui, ô mon fils ! ce n'est plus votre gou-

verneur qui parle, c'est l'ami qui demande et qui supplie ; ne résistez point à l'ordre qui va vous être donné de quitter ces lieux, suivez vos geôliers ; on assure qu'ils vont cette nuit même vous conduire à Rennes.

Et Françoise, s'écria le prince, qui veillera sur elle ?

— Dieu, sa mère et moi, repartit l'aumônier, nous ne la quitterons pas. Humfroy s'attachera à vos pas, il vous suivra partout, son zèle, son dévouement lui en suggéreront les moyens..... Je saurai vous instruire de tout ce qui touchera les objets de vos affections, et votre vieux et fidèle serviteur nous fera savoir tout ce qui vous concerne. Allons, noble fils de Jean V, n'ayez pas peur de l'infortune ; rappelez-vous les épreuves de votre royal père : lui aussi a été cruellement trahi.....

— Ah ! ce n'était pas par son frère ! dit avec un douloureux accent le prince de Bretagne. Je suivrai vos conseils, mon vénérable ami, mais répétez-moi la promesse de ne pas quitter Françoise ; vous le savez, elle est plus qu'épouse, elle allait me donner un fils, je rêvais déjà son sourire et ses caresses..... et quand il naîtra, il ne verra point son père !..... Hélas ! il faut que je repousse ces idées, elles font venir les larmes dans mes yeux ; j'entends mes geôliers qui approchent, je veux qu'ils me trouvent calme ; adieu, noble ami, je compte sur vous, veillez sur elle. En disant ces mots, il serra les mains du prêtre et d'Humfroy, et le chevalier sénéchal accompagné de deux gardes entra dans la prison. Qu'on nous laisse seuls, dit-il ; l'aumônier et le majordome sortirent, mais les deux soldats restèrent de chaque côté de la porte, muets et immobiles témoins de la scène qui va suivre.

## XXVIII

## LE TRAITRE.

Quand apparut devant lui le traître qui avait violé l'hospitalité, le prince de Bretagne replaça sur son front la toque qu'il avait ôtée en présence de la croix, s'assit et attendit que le chevalier félon rompit le silence.

Après quelques moments d'hésitation, le sénéchal du Poitou dit d'une voix peu assurée : Messire Gilles de Bretagne sait d'après quels ordres j'ai agi .....

— Je ne sais que ce qui a été fait, je sais que vous êtes venu en ami ; que vous et les vôtres avez été reçus en amis ; je sais que la plus indigne trahison a payé mon hospitalité, que mes gens ont été massacrés, que la princesse de Bretagne, que sa mère, que moi-même avons été insultés et menacés ; voilà ce que je sais..... et je ne connais personne d'assez bas, d'assez faux pour ordonner de telles choses.

— Je croyais que l'on avait dit à monseigneur que les ordres que j'avais étaient signés du roi de France.

— Taisez-vous : mon royal oncle n'est pas capable d'ordonner la trahison.

— Cependant, si monseigneur veut jeter les yeux sur cet ordre écrit..... Et parlant ainsi, le sénéchal avait déroulé un parchemin où se voyait la signature de Charles VII. Gilles la regarda, la reconnut et dit :

— C'est un ordre de m'arrêter, mais non de me trahir ; si le roi croit que j'appelle les Anglais sur ses terres, il a dû donner cet ordre..... et vous, son sujet, vous deviez l'exécuter, mais franchement, ouvertement,

à la face du jour, et non nuitamment, traîtreusement comme vous l'avez fait. Pareille conduite n'est ni bretonne, ni française, elle tient de l'Italie, et je suis convaincu que le fils des Visconti, qu'Arthur de Montauban, a joint des instructions aux ordres donnés par le roi.

— Connaissant la bouillante valeur du prince Gilles, on a pu craindre de la résistance.....

— Connaissant mon dévouement à mon pays, on aurait dû croire que je n'y appelais pas d'ennemis ; connaissant mon respect pour le roi, on aurait dû croire à mon obéissance ; fort de mon innocence, je serais allé vers lui, pour lui dire : Écoutez et jugez-moi..... avant de faire porter la main sur moi, comme sur un criminel, on aurait dû prendre des informations.....

— Des informations ont été prises ....

— Auprès de qui ? A-t-on consulté mes amis ou mes ennemis ?

— Auprès de votre auguste frère !...

— Ah ! traître messenger ! tu sais tous les secrets de l'enfer, pour rendre plus poignante la douleur que tu es chargé de verser sur autrui ! Ainsi, tu crois que ce n'est pas assez que j'aie été trahi, tu veux que je sache que la trahison vient de mon frère... En prononçant ces paroles le prince s'était levé, son geste était menaçant, et le perfide sénéchal avait reculé de quelques pas...

— Vous voyez, prince, qu'il est difficile de remplir une mission auprès de vous : votre impatiente fierté s'irrite de la vérité même, car ce que je viens de prononcer n'est que la vérité. C'est mon très-redouté seigneur et maître, messire François Ier, duc de

Bretagne, Arthur de Montauban son maréchal, Hingant votre trésorier, et Olivier de Méel qui en donnant au roi Charles VII tous les renseignements, ont provoqué l'ordre que je viens de vous montrer et celui-ci qui me reste à exécuter...

— Tu n'es donc pas au bout de tes félonies, je ne suis donc pas au bout de mes malheurs ? Parle, que te reste-t-il à faire ? Je n'ai plus rien à piller, plus de gens à égorger ; ne trouves-tu pas que le fils de Jean V, que le frère d'un prince souverain est descendu assez bas, puisqu'il est ton prisonnier ?

— Ce prisonnier ne sera pas longtemps confié à ma garde. Puissent ceux qui me remplaceront dans cette pénible charge avoir pour monseigneur les égards que je lui promets en le conduisant à Rennes où j'ai ordre de le mener ! Pour nous y rendre, nous devons partir cette nuit même.

— Ainsi, ce n'est pas assez pour mes ennemis que je sois gardé à vue dans mon propre château, il leur faut plus de publicité, il faut que toute la Bretagne sache que je n'ai plus de liberté... Eh bien ! elle le saura, elle verra mes chaînes... Sénéchal, faites les apprêts du départ.....je suis prêt à vous suivre, j'ai hâte que l'on connaisse mon crime ; rassemblez le peuple sur notre route, montrez-moi à lui, comme un ennemi de la Bretagne, et quand on maudira les traîtres, je resterai sans émoi : en pourrez-vous faire autant en pensant à l'hospitalité du Guildo ? Allez, je n'ai plus rien à vous dire...à apprendre de vous...je connais ceux qui ont forgé mes chaînes ; vous étiez digne d'être choisi par eux pour me les apporter.

Le sénéchal voulut répondre, le prince lui cria : Silence !

De tout ce que j'ai possédé, je n'ai plus que cette prison, je veux y être seul... Je vous l'ai dit, quand le moment du départ sera venu, j'obéirai sans résistance, cela doit vous suffire; allez et laissez-moi.

## XXIX

## LE CONNÉTABLE.

Le lendemain du départ de Jean Hingant pour porter au sénéchal du Poitou l'ordre d'arrêter le prince Gilles, Arthur de Richemont, connétable de France, arriva à Chinon.

Ce fut un coup de foudre pour tous les courtisans, pour tous ces hommes qui vivent des passions et des erreurs des rois; car ils se rappelaient la manière dont le connétable en avait agi avec de Giac, Camus de Beaulieu, et même avec le sire de la Trémouille.

Le comte de Mayenne, quoique frère de la reine, n'était pas sans crainte, et dès qu'il fut informé de cette arrivée, il courut chez le faible monarque.

Quand le ministre entra dans la chambre royale, il trouva l'insouciant et léger Charles occupé avec l'intendant de ses menus plaisirs d'une fête qu'il comptait donner prochainement.

Eh bien! qu'est-ce? encore quelque affaire? demanda le roi, en voyant le comte de Mayenne.

Oui, Messire, c'est une grave affaire, le renversement de tous vos projets, de tous vos plaisirs; c'est un de vos sujets qui, oubliant les égards, l'obéissance, le respect qu'il vous doit, quitte le poste ou vous l'aviez

placé, et arrive près de vous avec une nombreuse suite pour forcer encore votre volonté.

— Forcer ma volonté ! s'écria Charles en frappant du pied, vouloir forcer ma volonté ! et quel est cet audacieux ?

— Le connétable Arthur de Richemont.

— Où est-il ?

— Ici.

— Ici ! et que me veut-il ?

— Je ne sais... mais on dit qu'il vient demander au roi la tête du vieux Tanneguy du Chastel ; ce n'est point assez pour sa haine que cet ami du roi soit exilé, il lui faut encore sa vie.

— Par le sang de Dieu, je jure qu'un seul cheveu de la tête de Tanneguy ne sera pas touché ? n'est-pas Tanneguy qui a sauvé mon enfance ? n'est-pas lui qui m'a arraché aux soldats de l'Île Adam, aux Bourguignons altérés de mon sang ? n'est-ce pas lui qui m'a enlevé de mon lit, emporté dans ses bras ? n'est-ce pas lui que j'appelle mon père ?...

— Oui, sans doute, Tanneguy a fait toutes ces choses, il a sauvé les précieux jours du roi, mais il n'est plus auprès de celui qui l'appelait son père ; le connétable a demandé son exil, l'exil a été accordé ; aujourd'hui le connétable vient demander sa tête... et...

— Et sa demande ne sera pas entendue, ajouta Charles VII avec force, et celui qui vient la faire ne sera pas même admis auprès de moi ; je suis las de ses exigences... de son despotisme..... qu'il retourne au poste où je l'ai placé. Comte de Mayenne, transmettez lui cette ordre de ma part, dites-lui que c'est ma ferme, mon invariable volonté...

— Je cours lui porter les ordres du roi, répondit le ministre; plaise à Dieu que l'orgueilleux connétable s'y soumette!

— Dites lui que toute désobéissance lui serait funeste.

A cet instant on entendit du bruit dans la pièce qui précédait la chambre royale, une voix dominait toutes les autres; le comte de Mayenne crut reconnaître celle du connétable.

— Messire, écoutez? s'écria-t-il, c'est la voix de Richemont.

— Hélas! oui, c'est elle, répondit le roi, je l'avais reconnue tout de suite... il n'y aura pas moyen de ne pas le recevoir... Mayenne, allez donc vite, voyez si vous pouvez l'empêcher d'entrer...

Il était trop tard: quand le premier ministre ouvrit la porte pour sortir, le connétable mettait le pied sur le seuil.

— Le roi vous défend d'entrer, dit Mayenne d'une voix mal assurée.

— Le bien de son service me commande de le voir, repartit Richemont; comte de Mayenne faites-moi place et laissez-moi passer, ce n'est pas la première fois que l'on cherche à m'empêcher de voir le roi: mais quand il faut le servir je ne connais point d'obstacle, je le sers malgré lui. De Giac, Camus de Beaulieu, La Trémouille, ont voulu m'arrêter... où sont-ils?

— Qu'ont de commun ceux que vous venez de nommer avec moi, avec le frère de la reine? dit Mayenne en élevant un peu la voix; vous avez pu les renverser... il n'en sera pas de même de moi... loin de là..... je pourrais peut-être...

— Essayez, comte de Mayenne, je ne crains rien, je

m'appuie sur mon épée, sur les services qu'elle a rendus. En prononçant ces derniers mots, le connétable se présenta devant le roi.

— Que voulez-vous, lui dit Charles en cherchant à se remettre de la surprise et de la contrariété qu'il éprouvait ; le Midi est-il donc si tranquille, que vous n'y soyez plus nécessaire?... Je ne vous ai point demandé connétable... mon ministre ne vous a point fait savoir que votre présence ici fût nécessaire... Qui donc vous fait ainsi arriver ?

— Mon zèle pour servir le roi de France, répondit Richemont.

— Ce zèle est impatient... cette précipitation peu respectueuse.

— Depuis quand ô mon très gracieux souverain, l'empressement à vous servir est-il un manque de respect?... Qu'il me soit permis de dire encore une fois à mon roi, que ceux qui l'entourent le trompent ; ces hommes qui vous entretiennent et vous bercent dans une fausse sécurité, craignent ma présence parce qu'elle amène la vérité ; depuis longtemps ils sont mes ennemis.

— Connétable, vous voyez toujours des ennemis dans ceux que j'appelle mes amis... vous demandez toujours que je les sacrifie... venez-vous encore...

— Très-redouté seigneur, je ne viens pas parler de mes ennemis, ceux-là m'inquiètent peu : pour me rassurer contre tous leurs efforts, j'ai ma conscience, mes services et mon courage ; je viens parler au roi de France des ennemis de la France et non des miens, des Anglais débarquées en Bretagne, je viens offrir mon épée pour en délivrer le pays..

— Et savez-vous connétable, qui les a appelés dans le pays ? demanda Charles (bien aise de se venger un peu de la présence inattendue de Richemont), savez-vous quel est le traître... est-ce un de ces hommes qui m'entourent et me trompent ?...

— Sire, je ne sais qui les a fait venir, mais je sais qui pourra les chasser...

— Celui qui les a fait venir, celui qui les a reçus chez lui, ce traître est... votre ami... votre neveu favori... Gilles de Bretagne.

Par saint Yves, on vous a trompé, ô très-redouté seigneur ! Gilles de Bretagne est incapable de trahison et de félonie ; le sang qui coule dans ses veines est mon sang, c'est le vôtre ; ce n'est pas celui d'un traître ; qui a pu l'accuser ?

— Son frère... le duc François lui-même !

— Et Montauban aussi, sans doute, dit le connétable.

— Montauban a fourni les preuves, a montré des lettres qui annoncent un débarquement d'Anglais sur les terres de Gilles.

— Et l'on a pu croire à ces preuves !

— Qu'est-ce qui aurait pu en faire douter ajouta le roi d'un ton sévère.

— Les mains mêmes qui les présentaient. Ah ! très-gracieux et très-redouté seigneur, vous ne savez pas que ceux qui devaient aimer Gilles le détestent, que celui qui devait être son premier ami le hait..... Mais pouvais-je me douter que sa haine irait si loin... Accuser son frère !!

— Votre amitié pour Gilles vous aveugle et vous rend injuste pour François. J'ai vu la douleur du duc

de Bretagne, quand il a été forcé de me révéler la félonie de son frère ; ses larmes, quand il a fallu signer l'ordre de le conduire dans les prisons de Rennes.

— Ainsi l'ordre de l'arrêter est déjà expédié ! L'amour fraternel n'a pas retardé la justice du duc... O malheureux fils de mon frère ! tu connaîtras donc comme l'infortuné Jean V toutes les horreurs de la trahison !..... Toi qui n'a pas voulu servir l'Angleterre, c'est toi que l'on accuse de faire venir les Anglais... Mais, Sire, on vous a trompé ; ces Anglais que je viens combattre ne sont pas débarqués sur les terres de Gilles. Les avis que j'ai reçus m'apprennent que c'est près de Pontorson, sur les grèves du mont Saint-Michel, qu'ils sont descendus... Par le souvenir de Jeanne de France, votre illustre sœur, je vous en conjure, mon très-redouté seigneur et maître, détournez les coups qui menacent son fils, le jeune et vaillant Gilles... Votre justice égale votre bonté...

— Connétable, il en a coûté beaucoup à mon cœur ; mais l'ordre d'arrêter le prince, mon neveu et le vôtre, a dû être donné, il doit être exécuté maintenant..... Maintenant Gilles est remis à la justice du duc de Bretagne. Voyez-le, et plaidez auprès de lui la cause de son frère... Je souhaite que vous puissiez réussir..... Moi, je n'ai que des vœux à former, toute la puissance d'un roi ne peut arrêter la justice.

— Puisque le roi le permet, dit le connétable, je cours auprès du duc de Bretagne : puisse-t-il m'entendre ! Puisse la haine et la jalousie ne pas crier plus haut que la voix du sang !.....

— Allez, ajouta Charles (qui commençait à se repentir d'avoir cédé si vite aux conseils du comte de Mayenne et aux instigations du duc de Bretagne), allez,

connétable, le souvenir de ma sœur Jeanne de France, le souvenir de la conduite passé de mon neveu Gilles, me font désirer que vous réussissiez auprès de son frère François 1er.....Je lui dirai moi-même mon désir à cet égard, je veux qu'on ne précipite rien.

— Oh ! mon très-gracieux maître, répondit Arthur de Richemont en se retirant, quand votre royal cœur est laissé à lui-même, il ne veut jamais que la justice...

Comme un de ces nuages noirs qui viennent tout à coup sur un beau ciel bleu, au lieu de tomber en pluie d'orage, sont quelque fois dissipés par les zéphyr, de même l'humeur qui avait obscurci le front du roi, à la vue du connétable, s'était en allée peu à peu en écoutant plaider la cause du jeune prince de Bretagne, qu'il estimait au fond du cœur. Et dans cette circonstance comme dans toute autre, l'influence de l'homme fort s'était fait sentir sur l'homme faible, et Charles était maintenant bien loin d'en vouloir à Arthur de Richemont, *tant ses volontés, comme dit le vieux d'Argentré, étaient légères et muables, et changeoient à tous vent : car il ne savoit faire jugement du flatteur ny du mauvais conseiller, et de vray, ceux qui se tenoient près de luy, pour lui souffler aux oreilles, l'emportoient tousiours sur les absents.*

### XXX

#### LE FRÈRE.

En sortant de chez le roi, le connétable de France s'empressa d'aller trouver son neveu, le duc de Bretagne.

Il était dans le caractère de Richemont de pour-

suivre vivement, et sans un moment de délai, ce qu'il voulait atteindre : aussi ne perdit-il pas un seul instant.

Le duc François était occupé avec son maréchal Arthur de Montauban, à écouter la lecture des dépêches qui venaient d'arriver de Rennes, quand le connétable parut tout à coup devant ses yeux.

— Comment ! vous, mon oncle, dans ces lieux ? dit François ; on ne vous attendait pas ici. Hier encore on répandait chez le roi le bruit que vous aviez défense d'arriver... Je suis bien aise de voir qu'il n'en est rien. Je m'applaudis de n'être pas parti pour retourner en Bretagne aussi tôt que je comptais le faire. Si j'avais suivi mon premier projet, je n'aurais pas eu le plaisir de vous voir.

— Ce qui m'amène aujourd'hui près de vous, mon neveu, m'aurait fait aller plus loin ; je serais allé vous trouver en Bretagne et partout où vous auriez été. Quand il s'agit d'éviter un malheur à mon pays, une tache à ma famille, je ne connais ni repos ni distance.

En parlant ainsi, Richemont fixait son regard scrutateur et sévère tantôt sur le duc, tantôt sur le maréchal de Bretagne. Ce dernier, à l'arrivée du connétable, avait roulé les dépêches qu'il était occupé à lire ; et malgré son habitude de dissimulation, il ne pouvait cacher le trouble qui l'agitait. François voulant avoir l'air calme et rassuré, répondit au connétable :

Oui, mon oncle, je sais combien vous aimez la Bretagne, et son souverain doit vous remercier de l'empressement que vous mettez à venir repousser le *malheur qui la menace*. Les Anglais ne pourront vous résister, et votre pays vous devra ce que la France vous doit. Quant à *la tache faite à l'honneur de notre famille*,

personne n'en gémit plus que moi... personne n'en doit plus gémir, personne n'est aussi près que moi de celui qui a failli.

— Duc de Bretagne, ajouta Richemont, ceux qui tiennent le pouvoir peuvent s'éviter la dissimulation. Ainsi, cessez de feindre avec moi ; laissons la fausseté aux gens qui sont au-dessous de nous. (En disant ces mots le connétable regardait d'en haut Arthur de Montauban.) Il continua : Nous sommes assez forts l'un et l'autre pour être francs : mon âge, mon titre d'oncle, me donnent le droit, m'imposent le devoir de l'être avec le fils de mon frère, tout souverain qu'il soit. Le souvenir de votre père et de l'amitié qui m'unissait à lui, la mémoire de quelques services, vous commande aussi la franchise avec moi. Ainsi, très-redouté prince, ne cherchez point à me tromper ; je connais Gilles, il est incapable de ce dont on l'accuse.

— J'ai voulu le croire, répliqua le duc, j'ai voulu me persuader qu'il était innocent ; mais les preuves sont arrivées, et le roi lui-même a été forcé de donner l'ordre de le faire arrêter.

— Et cet ordre a-t-il déjà été exécuté ?

— Oui, j'en reçois la nouvelle à l'instant. Gilles est maintenant prisonnier au château de Rennes.

— Et avant d'être si sévère, a-t-on été juste envers le malheureux prince ?

— Peut-il y avoir de l'injustice à priver de sa liberté celui qui veut le mal et la honte de son pays ? Gilles ne s'était-il pas mis dans ce cas ?

— Non, par saint Yves ! je ne le croirai jamais. A-t-il été interrogé ? a-t-il été entendu ? a-t-on eu pour ce prince de Bretagne, pour ce frère du souverain, les

égards que l'on a pour le premier accusé?...Si j'en crois les bruits publics, bien loin de là, sa demeure aurait été violée, l'hospitalité accordée par lui indignement trahie, ses hommes d'armes massacrés, sa femme insultée.

— Ces faits ne viennent pas de moi, connétable de France; reprochez-les au roi de France, votre souverain : ce sont ses hommes qui en ont agi ainsi.

— Mon neveu, si ces méfaits venaient de vous, vous auriez à vous repentir et à réparer; puisqu'ils viennent d'un autre, vous avez à en exiger satisfaction et justice; c'est dans vos États que la trahison a eu lieu, c'est en Bretagne, terre de franchise et de loyauté, que l'hospitalité a été violée... Vous ne devez pas le souffrir.

— Mon oncle, je connais mes devoirs de souverain.

— Prince, pensez aux droits de votre frère... Vous avez aussi des devoirs à remplir envers lui. Ceux-là ne sont pas moins sacrés que les autres. Cette justice que vous devez à tous vos sujets, pourquoi la dénier au fils de Jean V et de Jeanne de France ?

— Il a oublié qu'il était Breton : je veux oublier qu'il est mon frère.

— Vous ne le pourrez pas; tous vos flatteurs, tous ceux qui vous poussent à l'injustice et qui entretiennent votre haine contre Gilles ne pourront détacher de votre cœur les liens qui vous unissent.

— Je vous le répète, connétable, tous ces liens-là sont rompus par sa trahison.

— Mais cette trahison, comment, par qui est-elle prouvée ? demanda Richemont en regardant le maréchal de Bretagne qui restait immobile et silencieux, et qui rompit le silence en disant : Voilà des lettres que

prouvent que mon très-redouté seigneur et maître le duc François n'a été que juste en donnant l'ordre de renfermer dans le château de Rennes celui qui avait appelé les Anglais en Bretagne, celui que le roi de France avait envoyé arrêter dans son manoir du Guildo... Connétable, ajouta Arthur, ne pensez pas si mal des amis et des conseillers du duc Bretagne... Croyez qu'il leur en a coûté.....Croyez qu'ils se sont fait violence pour demander une mesure sévère... Vous n'êtes pas seul à aimer le prince qu'un sentiment exagéré de reconnaissance a trop rendu l'ami des anglais... Et moi aussi j'ai été honoré de sa confiance et de son amitié, et moi aussi je n'avais pas voulu croire qu'il eût pu renier son pays.

— Ils ont menti, s'écria avec force le connétable, ils ont menti, ceux qui ont accusé mon neveu d'avoir renié son pays : Gilles est Breton, il est prince, il est de mon sang, il ne peut vouloir livrer la Bretagne à son plus cruel ennemi. Il peut se souvenir de l'hospitalité du roi d'Angleterre sans vouloir appeler les Anglais. Et moi aussi j'ai été noblement traité par Henri dans ma longue captivité ; et moi aussi je garde la mémoire des égards que l'on a eus pour mon malheur à la cour de Londres ; mais cette reconnaissance que j'ai au fond du cœur a-t-elle rendu mon bras inactif pour mon pays ? Mon épée a-t-elle été retenue dans le fourreau quand les Anglais ont remis pied sur terre de France ? Le prince Gilles est comme moi ; il est aussi reconnaissant et il n'est pas plus traître...

Fasse Dieu, répondit le duc François qui vit que la colère s'emparait du connétable, fasse Dieu que mon frère soit aussi pur que vous, mon oncle !... Nous le saurons bientôt ; dans peu de jours je repars pour re-

tourner dans mes États. J'irai à Rennes, et je l'interrogerai moi-même.

— Par Saint Yves ! très-redouté prince, je vous y accompagnerai. Il s'est élevé des voix pour accuser Gilles ; eh bien ! ma voix s'élèvera pour le défendre. Vous, duc de Bretagne, et vos peuples, vous mettez dans la balance la renommée des accusateurs et celle du défenseur... (En prononçant le mot d'accusateur, Richemont regarda Montauban, qui ne put soutenir ce regard scrutateur et terrible.) Il continua : Oui, mon neveu, c'est une noble et bonne pensée que celle de venir vous-même interroger votre frère. Ne mettez personne entre vous deux ; que ceux qui ont intérêt à vous diviser soient loin du juge et de l'accusé. Apportez à ce jugement votre cœur de souverain et de frère ; et, avant de vous asseoir comme juge, vous viendrez avec moi à la chapelle de Saint-Yves. Nous y prierons ensemble sur la tombe de votre père. Là, ce ne sera point la haine que vous y apprendrez ; s'il sort une voix du sépulcre, ce sera pour vous dire : François, Gilles est ton frère !

Ah ! très-redouté prince, ajouta le vieux connétable avec émotion, cédez à votre cœur et à ma prière ; partons pour vos États. Venez juger, venez délivrer le malheureux Gilles ; ne laissez pas le temps venir se placer entre votre bonne résolution et son accomplissement. Ne laissez pas la haine, l'envie et la calomnie vous entourer de nouveau et vous souffler leurs perfides poisons. Les traîtres ont des paroles habilement trompeuses ; ils ne vous parleront pas comme moi ; ma voix est rude et peu flatteuse. Ce n'est pas avec des discours étudiés que j'ai fait ma renommée : la vérité et mon épée, voilà ma divise. C'est un soldat,

c'est votre ami, le frère de votre illustre père, qui parle sans art, sans apprêts. Si vous en croyez les ennemis cachés de Gilles, ils vous pousseront dans une route funeste ; un premier pas dans le sentier du mal force souvent à s'engager plus avant dans le chemin des abîmes. Mon neveu, prenez-y garde ; si les méchants venaient un jour à être entendus de préférence à moi, s'ils parvenaient à vous faire porter une injuste sentence... alors il s'éleverait une voix terrible, une voix accusatrice, qui vous suivrait partout, et qui vous répéterait sans cesse ces paroles du Seigneur à Caïn : *Où est votre frère ?*

## XXXI.

## LA JEUNE MÈRE.

Le duc François avait vu son oncle s'animer et s'attendrir en plaidant la cause du prince Gilles ; il avait remarqué que ce vieux guerrier, dont la vie presque entière s'était écoulée dans les camps ou sur les champs de bataille, n'avait pu retenir quelques pleurs en implorant justice pour son neveu favori, et cependant il était resté sans émotion et sans pitié, et son cœur n'avait pas battu plus vite ! et ses yeux n'avaient pu se mouiller d'une larme généreuse !...

Quand deux harpes ne sont pas dans un accord parfait, c'est en vain que vous en toucherez une, l'autre ne vibrera pas. Les sentiments d'Arthur de Richemont et ceux de François de Bretagne étaient trop loin de cet accord ; ils ne pouvaient ni se comprendre ni se répondre..... Il n'en était pas ainsi de Gilles et de Françoise de Dinan. Les hommes les avaient séparés,

mais à travers la distance et les murs de la prison, ils étaient toujours présents l'un à l'autre. Humfroy avait trouvé le moyen de redire à son maître que la princesse, qu'on laissait libre au Guildo, le quitterait bientôt secrètement, et viendrait à Rennes..... Il avait ajouté : Mon très-redouté seigneur, votre noble épouse est digne de vous ; ce roseau est devenu tout à coup comme un chêne pour résister à l'adversité. C'est elle qui console sa mère et qui soutient la vieille Marguerite. Elle m'a dit : Tu le vois bien, Humfroy, je ne pleure plus ; j'ai de la santé et du courage ; tu le diras au prince mon époux ; chaque matin, quand l'*Angelus* sonnera, je penserai à lui ; et, si je suis rapprochée de sa prison, je chercherai à le voir. Ainsi à l'*Angelus* du matin, à celui de midi, et à celui du soir, qu'il vienne à la fenêtre de sa chambre, il aura chance de me voir... Voilà une image de la sainte Vierge, c'est Notre-Dame des Sept-Douleurs ; donne-la-lui. S'il venait à tomber malade, il faut qu'il l'attache en dehors aux barreaux de sa prison... Si sa captivité durait encore sept mois (ce que Dieu dans sa justice ne voudra pas permettre), qu'il écoute bien pendant le silence des nuits ; s'il entend chanter l'*Hymne de Noël*, ce sera un fils qui lui sera né ; si c'est une fille, les voix de mes amies chanteront l'*Ave, maris stella*... Et, dès que je pourrai marcher, j'irai avec notre petit enfant sous les murs qui le séparent de nous, et je lui crierai : Pauvre prisonnier, bénis ton fils !...

—C'est bien, c'est bien, dit le prince à Humfroy en cachant son visage tout inondé de larmes ; j'avais toujours pensé que Françoise serait douce et forte envers le malheur. Mais ne m'attendris pas ainsi. Es-tu sûr qu'elle ne soit pas encore arrivée à Rennes ? Voilà le sixième jour qui finit depuis que nous avons quitté le

Guido : tu m'avais dit qu'elle en partirait peu de temps après nous...

—Mais, très-redouté seigneur, pensez donc que six jours sont bien peu... C'est beaucoup dans une prison, sans doute ; mais pour une femme qui fait peut-être le voyage à pied, qui est obligée de se déguiser, de se cacher.....

—Quoi ! Françoise de Dinan ! la princesse de Bretagne en est donc réduite là ! à pied, seule sur un grand chemin !

Elle ne sera pas seule, répondit le vieux serviteur ; le chevalier de Lantivi a juré de l'accompagner partout ; déguisé comme elle, il passera pour son père, et ne la quittera pas...

—Oh ! mes amis, que votre fidélité nous fait de bien ! s'écria Gilles en serrant la main d'Humfroy. Lantivi sera donc pour ma femme ce que tu es pour moi ! Ami, tu ne me dis pas tout ce que tu souffres ; mais je suis convaincu que mes géôliers te traitent mal et t'insultent souvent....

—Noble prince, ne vous affligez pas pour moi de ces insultes ; c'est en méritant de pareilles insultes que l'on se fait de la gloire. Quelquefois ils me disent : Crois-tu donc, vieil imbécile, que ton maître te paiera ; tu ne sais donc pas qu'il est maintenant aussi pauvre que toi ? Il n'a plus de trésors, plus de pouvoir, et tu t'attaches encore à lui !

Et quand je leur réponds que j'aime mieux la misère avec vous que l'opulence avec un autre, ils rient aux éclats et m'appellent un vieux fou... Mais ils me laissent passer et venir auprès de vous, et que puis-je vouloir de plus en ce monde ? Ne m'avez-vous par dit l'autre

jour ; *Ami, assieds-toi sur mon escabelle, et mangeons ce morceau de pain ensemble !* Jamais, au temps de notre bonheur, je n'aurais osé prétendre à une telle récompense !.. Il faut que Dieu ait touché l'âme du sénéchal du Poitou, quand vous fûtes obligé de quitter votre château de Guildo. J'allai lui demander de vous suivre partout où l'on vous conduirait : il me dit en jurant : Crois-tu donc que je m'occupe *des valets* ? Va trouver Yvonnet Bouget ; s'il te permet l'honneur que tu sollicites, tu pourras nous accompagner ; mais rappelle-toi que la première infidélité commise, la première lettre donnée par toi au prisonnier, je livre ta tête à Yvonnet, exécuteur de mes sentences. Te voilà averti ; à présent, vois si tu dois aller lui demander la grâce de nous suivre.

— Je ne demande point à sauver mon ancien maître, répliquai-je ; je ne veux que le servir dans sa prison.— Eh bien ! va-t'en à Yvonnet, il verra s'il doit te le permettre.

Quand j'arrivai près de cet homme connu par sa cruauté et par son avarice, il était fort occupé à faire charger sur des chariots les effets que je reconnaissais bien et qui avaient été sauvés de l'incendie pendant la nuit. Un témoin tel que moi devait le gêner ; il m'ordonna de m'éloigner... et je ne pus que lui dire en peu de mots ce que le chevalier sénéchal m'avait chargé de lui demander.

Non, non, cria-t-il, ton prince n'aura pas besoin de tes services ; n'y a-t-il pas un géolier au château de Rennes ? Va-t'en.

Le sang se portait à mon cœur en entendant l'insolent soldat parler de la sorte ; mais, voulant parvenir à mon but, je cachai ma colère, et lui appris tout bas que

je savais où il y avait de l'or, et que je le lui révélerais, s'il consentait à me laisser suivre mon ancien maître. A cette proposition, je le vis sourire ; je le menai à la chambre que j'avais habitée depuis mon séjour au Guildo... et en lui remettant ce petit trésor, qui n'était que le produit de mes épargnes et de vos largesses, ô mon très-redouté seigneur, j'obtins ce que je désirais tant, la permission de ne pas me séparer de vous, et de rester attaché à votre infortune comme je l'avais été à votre prospérité.

Vieil ami, s'écria Gilles en se levant du banc de bois où il était assis, mon bon et fidèle compagnon, viens dans mes bras ; que je te remercie de tant de fidélité ! L'heureux Humfroy se précipita sur le sein de son maître ; et, dans cette sombre prison, il goûta un bonheur qu'il n'avait point ressenti dans la salle des fêtes, au milieu des pompes et des plaisirs.

## XXXII.

### L'ÉPOUSE.

Aussitôt que le prince Gilles eut été emmené du château de Guildo, Françoise écrivit à son beau-frère le duc de Bretagne pour lui demander d'aller près de lui plaider la cause de son époux. Dans cette lettre noble et suppliante, la princesse racontait en peu de mots la conduite du sénéchal du Poitou et de sa troupe,

et faisait entendre que Gilles, surpris par une inconcevable trahison, ne s'était point levé pour résister à un ordre du roi, mais pour repousser une agression à main armée faite traîtreusement au milieu de la nuit. A cette lettre, à ces explications, Françoise n'avait reçu aucune réponse, et cependant elle avait expédié près du duc un message exprès : Pierre La Rose avait été envoyé par elle. Voyant que sa prière restait sans effet, et qu'on ne lui permettait ni d'aller défendre son époux, ni de partager sa captivité, elle résolut de s'évader secrètement du château de Guildo, et de se rapprocher de la nouvelle prison du prince. Mais pour remplir ce devoir, il fallut que la princesse feignît d'être malade, et ne se montrât plus pendant quelques jours ; car des espions avaient été laissés autour d'elle, comme des gens de service, et il était important de leur cacher son projet... Il y avait encore une autre personne qui devait surtout ignorer cette fuite ; sa douleur, son désespoir l'auraient empêchée ; c'était madame Catherine de Rohan ; elle n'aurait jamais voulu consentir à laisser partir sa fille sans l'accompagner ; et à son âge et avec ses habitudes aurait-elle pu entreprendre une route difficile et hérissée de dangers ? Françoise était donc réduite à se cacher, même de sa mère. Le chevalier de Lantivi et Marguerite étaient seuls dans son secret ; le vieux chevalier devrait être son guide, et la nourrice devait rester auprès de madame Catherine et lui donner ses soins.

C'était pendant le calme de la nuit ; Françoise reconnut les pas de son fidèle chevalier ; ils se faisaient faiblement entendre dans l'escalier de la tour. Elle sortit de sa chambre, et marchant sur la pointe du pied elle s'approcha du lit de sa mère qui dormait d'un paisible sommeil.— Oh ! mon Dieu ! dit la jeune épouse

en se mettant à genoux près du lit, c'est toi qui m'ordonnes de tout quitter pour suivre mon époux ; pour obéir à ton divin précepte et au vœu de mon cœur, j'abandonne même ma mère ! Oh ! Seigneur ! veille sur elle !... En prononçant bien bas cette prière de la piété filiale, la princesse pleurait pensant au réveil de celle qui l'aimait tant.

Lantivi depuis plusieurs jours avait tout prévu, et la fille des comtes de Dinan ne fut point arrêtée en passant le seuil de sa propre demeure, devenue sa prison. Pour tromper tous les regards, Françoise avait pris un vêtement semblable à celui des femmes de campagne, et le chevalier était aussi déguisé en paysan. A quelque distance du château, le curé du village leur procura deux petits chevaux du pays, et leur dit : Je vous conduirai, je veillerai sur vous jusqu'au village voisin. Me voyant avec vous, les soldats que vous pourriez rencontrer sur votre route, croiront que vous êtes venu me chercher pour aller chez vos parents malades, et ils ne vous arrêteront pas : qui oserait empêcher un prêtre d'aller consoler un mourant ! De hameau en hameau, de village en village, de ville en ville, vous trouverez ainsi mes confrères prêts à vous servir de guides et de protecteurs. N'est-ce pas à la religion à protéger le malheur et la vertu ? Noble princesse, nous gémissons de vos infortunes, vous allez traverser des campagnes où le nom et les louanges de votre illustre époux sont dans toutes les bouches ; ce sera une consolation au milieu de vos peines, d'entendre le bien que redisent du prince Gilles les simples habitants de cette contrée. Mais en vous laissant aller au bonheur d'entendre louer et plaindre la victime, gardez-vous d'exciter à la haine contre le

persécuteur. Mon devoir est de prêcher toujours obéissance et soumission.

Comme l'avait dit le pasteur, sur tout leur chemin, les deux voyageurs ne rencontrèrent que bienveillance pour eux, et regrets pour le prince : l'état de Françoise ne lui permettait pas de faire de longues journées ; si l'impatience qu'elle avait de se trouver dans la même ville que son époux lui faisait désirer d'atteindre promptement le terme de son voyage, une autre pensée lui commandait de modérer cet empressement : les devoirs de la mère luttèrent avec l'impatience de l'épouse. Enfin, sans trop de fatigue, elle arriva près de Rennes ; c'était le soir, on voyait de loin les clochers et les édifices de la ville, éclairés par le soleil couchant. Un grand bruit semblable à celui que l'on entend quand on approche de la mer, s'élevait de la cité des ducs de Bretagne, et se mêlait au son des cloches de toutes les églises.

Quelle fête célèbre-t-on aujourd'hui ? demanda Françoise à un paysan qui passait sur le chemin.

— Oh ! ce n'est pas une fête, répondit le Breton, c'est l'arrivée du duc François 1er, c'est pour lui que l'on sonne les cloches, et que le peuple est sur la route pour le voir passer..... L'autre jour il y avait bien plus de monde pour l'arrivée de son frère, cependant il n'avait pas grande pompe autour de lui, hors quelques soldats qui le menaient à la *Tour-le-Bat*.....Mais il est aimé celui-là.

La princesse toute tremblante questionna encore le paysan : d'où nous sommes, nous découvrons toute la ville. Montrez-moi où est cette *Tour-le-Bat*.

— Ne la voyez-vous pas, dans la partie la plus éloignée de la ville ? Au-dessus de tous ces toits pointus

ne distinguez-vous pas une grosse tour ronde ? elle touche au château des ducs ; c'est là qu'est le prince Gilles..... Son frère va loger bien près de lui cette nuit....

— Tant mieux, s'écria Françoise, s'ils se voient tout sera peut-être fini, ils s'entendront....

Le paysan secoua la tête, comme pour dire qu'on devait peu l'espérer. Et la princesse continua :— Vous croyez donc le prince Gilles coupable, puisque vous pensez qu'il ne peut y avoir d'arrangement entre les deux frères ? Est-ce que vous croyez qu'il a vraiment appelé les Anglais ?

— Brave femme, répliqua l'homme de campagne, je ne sais rien de toutes ces choses, ça ne me regarde pas plus que vous ; je suis seulement fâché que le prince Gilles soit en prison, parce qu'on le dit ami du menu peuple, et voilà ce qu'il nous faut à nous ! Après ces mots, l'inconnu donna un coup de fouet à son cheval, et s'éloigna.

Les yeux de Françoise ne se détournaient plus de dessus la tour..... Son cœur entier était là. Elle était arrivée aux portes de la ville, elle était entourée d'une foule innombrable, et elle ne voyait que la prison, et elle ne pensait qu'à celui qui y était renfermé.

Cependant les flots du peuple augmentaient toujours, les rues étaient obstruées, des gardes les parcouraient en tous sens, il fallut s'arrêter ; et la fille des comtes de Dinan, l'épouse du prince de Bretagne, sous les vêtements d'une pauvre femme du peuple, fut condamnée à voir (perdue dans la multitude) défilér le somptueux cortège de l'orgueilleux frère de son époux. De crainte d'être reconnue, elle avait abaissé les barbes de sa coiffe blanche qui pendaient de chaque côté de son joli visage, comme les portent encore les femmes en

deuil. Malgré ses efforts pour se contenir, elle tremblait, et une sueur froide décollait de son front. Son chevalier s'en aperçut et lui dit à voix basse : Noble maîtresse, il n'y avait pas semblable silence quand votre auguste époux fit sa dernière entrée à Nantes. Il était cependant en disgrâce, et celui-ci est dans toute sa puissance.

— Oui, je me souviens de tous les cris d'amour. Mais, sire de Lantivi, où est maintenant le bien-aimé du peuple..... Ne pensons plus au passé, il rendrait le présent trop cruel.....

— L'avenir sera meilleur.

— Je ne sais, regardez le visage du duc comme il est sombre. Comme ses sourcils se froncent ! comme ses lèvres sont pâles ! Ah ! plutôt à Dieu que cette foule fût moins silencieuse ; qu'elle saluât son souverain de quelques acclamations ! Le mécontentement mène plutôt à la sévérité qu'à la clémence, à l'irritation qu'à la justice.....

Vous avez raison, Madame, dit le chevalier, un meilleur accueil le disposerait mieux en faveur de son frère, un premier cri peut en décider d'autres. Et faisant violence à ses sentiments, le faux paysan cria par trois fois : *Noël ! Noël au duc de Bretagne !* Mais aucune voix ne répondit à la sienne : tous les yeux se tournèrent sur lui, même les regards du prince s'y fixèrent un moment, et ceux du maréchal de Bretagne, qui était à cheval auprès du duc, s'y arrêtrèrent aussi. Les yeux de Françoise rencontrèrent ce regard d'Arthur, et elle sentit à son cœur comme un coup de poignard. Si malgré mon déguisement, dit-elle à Lantivi, j'avais été reconnue, on ferait de ma présence ici un tort à mon époux, on m'accuserait d'être venu exciter cette froi-

deur et ce mécontentement. Quand j'ai demandé au souverain de Bretagne d'aller, comme sa sœur, plaider près de lui la cause de mon mari, cette permission, vous le savez, m'a été dédaigneusement refusée, et aujourd'hui on me ferait un crime d'être sortie du lieu de mon exil. Chevalier, chevalier, quittons cette foule, ajouta Françoise ; évitons tous les regards, et rapprochons-nous de la prison.

Avec beaucoup de peine, ils y parvinrent ; et comme elle était voisine du palais des ducs, l'affluence du peuple y était plus grande encore que dans les autres parties de la ville. Là, des chanteurs ambulants, pauvres troubadours, jongleurs et marchands d'hydromel et d'hypocras, montés sur des échafauds, dominaient la multitude qu'ils attiraient autour d'eux par leurs chants ou leurs emphatiques annonces. Directement en face de la Tour, et vis-à-vis une étroite fenêtre de la prison, un vieux pèlerin à barbe blanche, tenant suspendue à une longue perche une image de saint Gilles, chantait le cantique du saint dont il montrait le tableau, et racontait ses miracles. Beaucoup de personnes pieuses, parmi lesquelles il y avait sans doute plusieurs amis du prince prisonnier, s'étaient groupées auprès du vieux chanteur. Françoise et Lantivi, qui avaient laissé leurs chevaux à une hôtellerie voisine, allèrent se joindre à ce groupe ; ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'à la fin de chaque strophe, alors que le refrain ramenait le nom de Gilles, tous les yeux se levaient vers la fenêtre grillée de la prison.

*Est-ce là qu'il est ?* demanda la tremblante épouse à une jeune femme qui se trouvait près d'elle.

— Oui, répliqua l'habitante de Rennes ; oui, c'est-là. Ne voyez-vous pas ses mains blanches entre les barreaux de fer ?

— Dieu soit loué ! dit Françoise à son chevalier ; l'image de Notre-Dame des Sept-douleurs n'est pas appendue à sa fenêtre, il se porte bien ; et des larmes de joie coulèrent de ses yeux.

— Vous pleurez ; vous le connaissez donc ? ajouta la jeune femme.

Oh ! oui..... Et elle n'en put dire davantage ; elle cacha son visage sur le sein du chevalier, et ses jambes se dérobaient sous elle, elle s'évanouit tout à fait.

Cet évanouissement occasionna un certain mouvement dans la foule ; le pèlerin même suspendit ses chants ; et parmi les personnes empressées qui venaient offrir leurs secours, un vieillard s'approcha du sire de Lantivi, c'était Humfroy : tous les deux se reconnurent. Humfroy dit à l'oreille du chevalier déguisé : Portons-la au couvent voisin, elle y est attendue..... Toujours sans connaissance, la pauvre Françoise, que l'émotion et la fatigue de la route et de son état avaient épuisée, fut transportée à l'abbaye de Saint-Georges, où Émerancilde de Rougé, fille du seigneur de Derval, abbesse de cette illustre et sainte maison, reçut avec empressement la noble infortunée, et lui prodigua les soins les plus tendres et les plus respectueux. Quand Françoise rouvrit les yeux, elle se trouva dans une vaste et magnifique chambre, entourée d'égarde qui lui apprirent qu'elle était reconnue. Oh ! révérende abbesse, dit-elle à Émerancilde, ôtez-moi d'ici, mettez-moi dans une humble cellule ; je ne veux rien de ce qui ressemble à la grandeur, je ne veux pas être mieux que lui : il souffre, je dois souffrir... Oubliez qui je fus, et ne voyez devant vous que la pauvre femme d'un captif, à laquelle il ne faut qu'un toit et un peu de pain !..... Voilà tout ce que demanda

la fille des comtes de Dinan, la sœur des souverains de Bretagne.

## XXXIII

## LE PRISONNIER.

Avant de voir et d'interroger Gilles, le souverain de Bretagne devait admettre près de sa personne tout ce que la capitale de ses États avait de plus élevé en pouvoir et en dignité. Déjà les différents corps affluaient au château. Les troupes sous les armes, les corporations avec leurs prud'hommes remplissaient les cours; au milieu de leurs rangs on voyait passer ceux qui étaient, par leur naissance ou leurs fonctions, admis aux honneurs de l'intérieur. L'importance de leurs emplois se devinait à la fierté et à l'assurance de leur démarche; le peuple curieux et malin ne manquait pas de faire ses remarques à mesure qu'ils se montraient. Au milieu de tous ces arrivants, on entendit subitement le bruit de plusieurs chevaux qui faisaient retentir le sol et voler la poussière, et l'on vit entouré d'un groupe nombreux de chevaliers Arthur de Richemont, connétable de France, qui se hâtait aussi de se rendre auprès du souverain de Bretagne. Il venait de son château de Parthenay, par lequel il était passé à son retour de Chinon. A sa vue, le silence de la multitude cessa, et cet illustre guerrier, aimé et estimé de la nation bretonne, fut salué par de vives acclamations. Le prisonnier de la *Tour-le-Bat* dut les entendre et se réjouir, car il connaissait l'amitié

de son oncle ; c'était un puissant avocat que Dieu lui envoyait.

Une grande supériorité efface tout. Qui s'amusera à admirer le port élégant d'un mince arbuste auprès de la majesté du cèdre ? Le peuple aussi ne fut plus occupé que du connétable ; dans tous les groupes on répétait : Celui-là osera parler au duc, et défendra le prince prisonnier, il plaidera la cause des petites gens, il fera renvoyer du pouvoir ceux qui nous oppriment et qui trompent le souverain.

Sans être arrêté par aucun des obstacles que l'étiquette opposait aux flots empressés des courtisans, Arthur de Richemont parvint auprès de son auguste neveu.

Très-redouté prince, lui dit-il en entrant, j'arrive un peu tard au rendez-vous, mais votre service est mon excuse ; j'ai voulu voir par moi-même cette partie de la côte de Bretagne, ces environs de Matignon, que l'on disait menacés par les Anglais... Dans ces parages, je n'ai trouvé d'Anglais que les cinquante archers de cette nation massacrés par l'ordre du sénéchal du Poitou.

— Connétable, je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas moi qui ai donné l'ordre de se défaire de ces archers ; les faits du Guildo me sont étrangers, je vous le répète, répondit le duc de Bretagne avec un ton qui décelait l'impatience et l'humeur. Aujourd'hui, ajouta-t-il, il faut que je reçoive tout ce monde que vous voyez ; il faut que j'écoute les plaintes, que j'entende les demandes des habitants de Rennes. Vous jugez mon oncle, que je n'ai pas de temps à perdre. Vous-même, ne serez-vous pas auprès de notre personne, pendant que nous admettrons en notre présence les notables de cette ville ?

— Je ne manquerai pas d'y être, puisque le souverain de Bretagne m'y invite ; et si quelques demandes justes, si quelques prières avaient besoin d'appui, je les appuierais. Sur les degrés du trône, on peut servir les princes, comme sur les champs de bataille. Là, on les défend ; ici on peut aider à leur justice. Après ces paroles, le guerrier se retira et alla faire ôter la poussière de son armure.

Un des grands ennuis du trône doit être cette obligation d'écouter et d'entendre les phrases banales de l'adulation, quand l'âme est fortement préoccupée. Quand une pensée triste l'accable, n'est-ce pas un supplice que d'être obligé de sourire à des lieux communs ? que de prêter l'oreille à des indifférents ? Dans notre infériorité, nous sommes plus libres que les rois, nous avons au moins le loisir de la douleur, eux ne l'ont pas. François était bien loin d'avoir l'âme en paix : le frère du prince Gilles était livré à de sombres pensées, et sous la pourpre de son trône il lui fallait sourire.....

Les longues et pénibles heures de la représentation passèrent enfin, et quand elles furent écoulées, quand le duc de Bretagne fut libre, il se trouva plus à plaindre, il regretta l'ennui de cette longue séance, car le moment d'aller à la prison était venu... Montauban vit ce qui se passait au dedans de lui, et proposa une promenade d'apparat, une visite aux travaux que l'on faisait alors aux fortifications de la ville ; mais la froideur que le peuple avait montrée la veille pesait encore sur le cœur du duc, et lui rendait ce projet peu agréable. Cependant il voulait éloigner le moment qu'il redoutait ; se tournant du côté de son frère, le comte de Guingamp, il dit : Nous allons commencer nos courses d'aujourd'hui, par aller à l'église cathédrale ; c'est là que j'ai reçu ma

couronne, j'y demanderai à Dieu la grâce de la bien porter.

Pierre de Guingamp, heureux de cet acte de piété, sourit à son frère ; le connétable l'approuva aussi ; car il se disait à lui-même, c'est une bonne préparation à la justice que la prière.

De la cathédrale, le duc et son cortège allèrent visiter un hôpital que Jean V avait fondé, et le menu peuple commençait à faire entendre quelques acclamations ; car il n'aime jamais autant ses maîtres que lorsqu'ils se rapprochent de ses misères. Cette visite à l'hôpital terminée, le prince en revenant au château, dut passer devant la *Tour-le-Bat*, une immense foule était rassemblée en face de la prison. Le bruit de l'entrevue des deux frères s'était répandu et avait amené toute cette multitude. Quand le duc parut, quelques voix firent entendre le nom du prince *Gilles* ; d'autres crièrent *grâce, grâce*. François hâtant le pas de son cheval, fit semblant de n'avoir rien entendu, et descendit au palais.

Renfermé dans son appartement avec Arthur de Montauban, les premiers mots qu'il lui dit furent : Arthur, les as-tu entendus ? déjà ils se prononcent.

— C'est ainsi que commencent les émeutes, répliqua le perfide confident. Aujourd'hui, le peuple crie grâce ! grâce ! il demande encore : demain si mon très-redouté seigneur a l'air de céder, il commandera, il imposera des lois.

— A d'autres qu'à moi, répartit fièrement le duc de Bretagne. Le peuple n'est fort que lorsque le souverain est faible, je ne suis pas venu jusqu'ici pour reculer. Allons, sans perdre un moment de plus, auprès de celui qui a voulu être mon ennemi.

Cette précipitation ne convenait pas au maréchal de Bretagne ; il savait que son maître était ébranlé par la réception qui lui avait été faite la veille ; il savait, malgré les paroles de fermeté prononcées par le duc, qu'au fond de l'âme il était effrayé des dispositions du peuple contre lui, et en faveur de Gilles ; plus que tout, Montauban redoutait la présence du connétable. Il fallait donc, pour assurer sa vengeance, que l'entrevue des deux frères fût retardée et n'eût pas lieu à Rennes, ni dans la ville où se trouverait Arthur de Richemont. Avec une perfide adresse, l'ennemi du prince Gilles sut donc détourner François du projet qu'il avait d'entrer dans la prison de son frère. Il lui dit : Des affaires plus pressées appellent vos soins, très-redouté seigneur. Voilà les Anglais qui rompent la trêve et qui attaquent Fougères ; donnez vos ordres pour qu'ils soient promptement attaqués et repoussés par votre oncle le connétable de France ; il est accoutumé à les vaincre, le ciel vous l'a envoyé tout exprès. Pendant qu'il sera occupé à combattre les ennemis de notre pays, vous ferez juger celui qui a osé les y appeler ; mais ce n'est pas ici que le jugement doit avoir lieu ; je le répète, ici, il n'y aurait pas de sûreté.

Toutes ces considérations agirent sur l'esprit du duc, et selon les désirs de son adroit conseiller, il changea ses desseins. Il envoya chercher son oncle le connétable, lui apprit l'attaque des Anglais et la prise de Fougères, lui dit que sa valeur seule pouvait délivrer la Bretagne, et qu'il lui en confiait le soin.

Offrir à Richemont l'occasion de vaincre encore, c'était le décider ; il n'hésita point. Prenant congé du duc, il ajouta seulement : Je vous promets de les vaincre, promettez-moi de le délivrer.

— J'en fais la promesse, répondit François. Et le connétable partit pour se mettre à la tête des troupes qui croyaient toujours marcher à la victoire quand elles étaient commandées par lui.

## XXXIV

## L'ENTREVUE.

Du fond de sa prison, le prince Gilles avait pu s'apercevoir de la réception qui avait été faite à son frère; les cris *grâce* et *justice* étaient parvenus jusqu'à lui. Il ne s'en réjouissait pas, car il connaissait son frère; mais ce qui lui avait fait le plus de bien, ce qui avait donné un peu de paix à son âme, c'était d'avoir appris par Humfroy que sa bien-aimée Françoise avait été dignement reçue par Émerancilde de Rougé, et que dans le calme de la sainte et noble retraite où elle était maintenant, elle pourrait se remettre de ses fatigues. L'arrivée du connétable de France lui offrait aussi des motifs d'espérance. Quand la nuit vint, Gilles était donc plus résigné. Il s'endormit facilement, et, sous les voûtes de sa prison, rêva de bonheur et de liberté. Son frère ne dormait pas. Au milieu des ténèbres et du silence, il ordonna que le prisonnier fût enlevé de la Tour-le-Bat, et transféré au château de Dinan avec la plus grande célérité et le plus grand mystère. Les gardes en entrant dans la prison trouvèrent le prince paisiblement endormi. Quand, à son réveil, il sut où l'on voulait le conduire, son premier mouvement fut de désespoir; car on allait encore l'éloigner de Françoise. Mais une seconde pensée lui vint, c'est que la

princesse le suivrait, et que dans le comté de Dinan, elle serait mieux que partout ailleurs; que même par son influence dans son pays natal, elle trouverait moyen de rendre ses chaînes moins pesantes et sa captivité moins étroite. Il se rappela aussi le conseil du vénérable aumônier, qui lui avait répété: Votre obéissance peut vous mener à la liberté; et se levant, il dit aux gardes: Partons, je suis prêt. En quittant la Tour-le-Bat, Gilles n'avait plus qu'une inquiétude, sa tendresse s'alarmait pour Françoise des fatigues d'un nouveau voyage.

Il était depuis près d'un mois au château de Dinan: sa prison y était moins étroite qu'à Rennes. Il y était arrivé avec le plus grand secret, au milieu du plus profond silence et de manière à ce que les habitants de la ville ignorassent tout à fait qu'il était retenu captif si près d'eux. La partie du bâtiment où il était renfermé était entourée d'une vaste cour, ceinte par de hautes murailles: quelques ifs au feuillage sombre et triste y croissaient au milieu des longues herbes, des orties et des ronces qui avaient poussé entre les anciens pavés: un seul petit sentier était frayé à travers cette cour; c'était celui que traçaient les sentinelles et le geôlier qui venaient voir et garder les prisonniers d'État qu'on y renfermait de temps à autre.

Humfroy n'avait pu obtenir de venir en même temps que son maître; il ne s'était mis en route qu'après avoir vu la princesse, et lui avoir indiqué les moyens de se rapprocher de son époux. En arrivant au château de Dinan, il apprit à Gilles que son frère le duc de Bretagne le suivait de près, que les Anglais avaient été battus à Fougères, et que le connétable de Richemont, de retour de son expédition, accompagnerait son neveu

à Dinan : que déjà on préparait pour eux les grands appartements du château.

François avait annoncé qu'il venait passer un mois à Dinan, pour y respirer son air vif et salubre et boire de ses eaux renommées : aux yeux de ses peuples, c'était un voyage entrepris seulement pour sa santé.

Le chevalier de Lantivi et le vénérable abbé de Bouguien devaient, à son départ de Rennes, accompagner la princesse, qui, malgré ses chagrins et ses fatigues, soutenait à merveille son état.

Quand on est rassuré et tranquille sur le sort de ce que l'on aime, on est bien plus fort pour résister à ce qui n'attaque que soi. Gilles, sans inquiétude pour François, était tout préparé à subir l'interrogatoire de son frère.

Aussi, lorsqu'il entendit le bruit des chevaux dans la cour, et qu'il vit toute l'agitation de l'arrivée, ce fut plutôt un mouvement de joie que de crainte qu'il éprouva.

Le duc avait fait son entrée à Dinan vers les neuf heures du matin. A onze il avait admis à l'honneur de dîner avec lui les notables de la ville ; et le soir, à l'heure où l'on allumait les flambeaux, Gilles entendit des pas dans la cour. Il regarda, et vit, à la lueur des torches que portaient des varlets, ses deux frères François et Pierre, et son oncle Arthur de Richemont, que l'on reconnaissait à son armure argent et or, qu'il ne quittait presque jamais : tous les trois venaient vers la prison.

Bientôt la porte s'ouvrit ; les hommes de service, après avoir placé les torches dans les bras de fer attachés aux parois des murs, sortirent, et le duc de Breta-

gne parut. Un peu derrière lui suivaient Pierre de Guingamp et le connétable de France..... Gilles restait debout, une main appuyée sur la table qui se trouvait devant lui. Sans le souvenir de la froide réception que son frère lui avait faite à Chantocé, il serait allé au devant de lui ; mais ce souvenir le retint.

Pierre de Guingamp, s'il avait suivi l'impulsion de son cœur, aurait couru presser dans ses bras son frère prisonnier, mais craignant de déplaire, il n'avança pas : quant au connétable, pareille pensée ne put le retenir, et il serra avec émotion le malheureux fils de Jean V sur son sein.

Cet accueil toucha Gilles ; des pleurs de reconnaissance vinrent mouiller ses yeux, il les essuya bien vite pour que le duc François ne les vit pas.

Connétable de France, dit le duc de Bretagne, avec un mécontentement marqué : *Celui* qui est ici, sous le poids d'une grave accusation, vous semble donc innocent, vous le traitez comme tel ; l'accueil que vous lui faites ne le portera pas au repentir.

— Au repentir ! répéta fièrement Gilles, je n'en ai pas besoin.

— Vous seul pensez ainsi, repartit le duc ; votre pays, vos amis, vos parents vous accusent.

A ces mots, Gilles regarda le connétable ; ce regard semblait dire, est-il vrai que vous, vous m'accusiez aussi ?

Arthur de Richemont le comprit et ajouta :

— Moi, je *n'accuse pas* avant d'avoir *entendu*, je plains tout de suite celui contre lequel l'accusation s'élève, mais j'attends et je *l'écoute* avant de le flétrir du nom de criminel.

— Je ne sais si c'est toujours l'usage que vous avez... que l'on suit à la cour de France ; j'y ai entendu parler de condamnations de différents ministres, de leur *prompte exécution*, mais on ne m'y a pas parlé de la régularité de *leurs procès*.

En prononçant ces paroles, François appuyait sur chacune de celles qui pouvaient le plus blesser le connétable, en lui rappelant les prompts exécutions de Louvet, de de Giac, de Camus, et de Beaulieu.

Arthur de Richemont comprit son neveu et répondit :

— Très-redouté prince, puisque vous citez la cour de France, je vous dirai que là, il n'est pas d'usage de condamner sans entendre, et que si quelquefois la justice y est rapide et sévère, c'est lorsque le danger est trop imminent. Là, les ministres prévaricateurs, les ministres qui s'engraissent des sueurs du pauvre peuple, qui s'enrichissent de la paie des soldats, fussent-ils même appuyés de l'amitié du roi, tombent, parce que le dévouement veille auprès du trône.

— Vous parlez de grands dangers qui nécessitent de rapides justices ; mais, connétable, des ennemis appelés par un *traître*, et descendant armés dans un pays, me semblent un danger imminent, un de ces cas qui veulent que la justice se hâte.

— Mais où est ce traître ? s'écria d'une voix tonnante et en rougissant d'indignation le jeune et noble captif, où est ce traître ? Est-ce moi, Gilles de Bretagne, que l'on veut, que l'on ose appeler de ce nom ? Où étais-je, quand ces ennemis sont venus menacer notre pays ? étais-je libre ? étais-je sur la côte à leur tendre la main ? depuis si longtemps je suis en exil, surveillé, entouré d'espions et de faux amis !

— Et ces Anglais qui ont été arrêtés au Guildo, ne leur donniez-vous pas asile ? demanda le duc.

— Oui, je leur donnais asile, et vous, vous leur avez donné la mort; ils étaient cependant devenus mes gens, mes archers; ils n'étaient point ennemis, ils ne m'aidaient que dans mes plaisirs du tir de l'arc et de la chasse, et les lâches qui vous conseillent et vous égarent, les ont fait massacrer!... Aujourd'hui le roi d'Angleterre voudra les venger, il vous demandera compte de leur sang, il viendra.....

— Malheureux! c'est vous qui l'appellez, dit François.

— Non, par le sang de Dieu, je le nie; je le nie par le salut de mon âme, je ne les ai point appelés.

— Nierez-vous aussi que Henri d'Angleterre ne soit votre meilleur ami?

— Non, certes, je ne le nierai pas. Henri est mon ami quand il est chez lui gouvernant ses États; mais en armes sur terre bretonne, il est mon ennemi! Ah! rendez-moi mon épée, et vous verrez que mon amitié ne criera pas si haut que la voix de mon pays... Rendez-moi mon épée, mon frère, et j'oublierai tout...

— Et *les gages qu'il vous paye!* oublierez-vous de tendre la main pour les recevoir?

— Par les cercueils de nos pères, s'écria Arthur avec feu, ce propos est trop dur!... Un prince de noble maison aux gages d'un autre!... — Gilles, ne t'emporte pas, pense que celui qui vient de parler ainsi est né de la même mère que toi.

— Soyez sans crainte, mon oncle, je ne l'oublierai pas; voilà longtemps que l'on travaille à m'irriter, et à me faire sortir du respect que je dois au souverain. Mais vous devez le savoir, il y a des insultes qui n'irritent pas, il y a des outrages qui sont des gloires; et je reste sans colère, parce que je suis sans reproche; écoutez et jugez-nous.

# HISTOIRE D'UN ANGE

(Traduit de l'anglais.)

## I

Le vent d'hiver soufflait. Sur les campagnes nues  
La neige avait semé ses flocons argentés,  
Et l'étoile irisait de ses molles clartés  
Le ciel bleu sillonné de vagabondes nues.  
La ville d'où montait un bruit continu  
Allumait tour à tour ses brillants reverbères,  
Et la nuit commençait, la nuit des grands mystères,  
La nuit sublime de Noël !

---

Dans les beffrois altiers et les humbles tourelles  
Les cloches balançaient des accords merveilleux ;  
(Car c'est dans cette nuit que leurs chants sont joyeux  
Et que leurs grandes voix deviennent solennelles !)  
Bien des pauvres humains lassés de leur labeur  
Et courbés sous le poids d'une nouvelle année  
Sentaient se ranimer leur jeunesse fanée  
Et croyaient encore au bonheur !

---

Cette nuit vit l'amour étouffer la vengeance,  
Le pardon relever le coupable soumis ;  
Elle vit s'embrasser de cruels ennemis ;

Elle vit sous le chaume où régnait l'indigence  
 Les cœurs se rassurer contre le lendemain ;  
 Elle vit la douleur sécher ses tristes larmes,  
 Chaque bouche sourire avec de nouveaux charmes,  
 Chaque front prendre un air serein !

---

La saison qui fuyait laissait sur son passage  
 Un parfum de bonheur doux et mystérieux.  
 Le riche et l'indigent levaient ensemble aux cieux  
 Un cœur rempli d'amour, un esprit sans nuage.  
 La paix et l'allégresse habitaient les palais ;  
 La joie et l'abondance étaient dans les chaumines ;  
 Et rien n'était plus gai que les voix argentines  
 Des enfants réjouis et frais.

---

## II

Dans le deuil cependant une de ces demeures  
 Était plongée, hélas ! depuis quelques moments !  
 Sous les lambris dorés des beaux appartements  
 Le désespoir sonnait de lamentables heures ;  
 Une petite voix faiblement murmurait  
 Au milieu du silence une plainte légère,  
 Et puis de temps en temps sanglotait une mère,  
 Car son tendre enfant se mourait.

---

Suspendus avec art, de beaux rideaux de soie  
 Enveloppaient son lit de leur moëlleux contours ;  
 Les pieds foulaient sans bruit des tapis de velours ;  
 Mille objets curieux dont il faisait sa joie

N'avaient rien maintenant qui put l'émerveiller,  
Et ses jolis cheveux dont ses épaules rondes  
Naguère gentiment portaient les boucles blondes  
Flottaient épars sur l'oreiller.

---

Les ressources et l'art d'une ville savante  
Pour sauver un enfant se virent épuiser ;  
Ils n'empêchèrent pas un fil de se briser,  
Un mot sombre et fatal de semer l'épouvante !  
Le chagrin d'une mère et son puissant amour  
Ne purent pas non plus retenir auprès d'elle  
Cet être bien-aimé qui tendait sa jeune aile  
Pour voler au divin séjour.

---

Elle était à genoux au chevet de la couche  
S'efforçant pour calmer son douloureux transport  
De sourire à l'enfant que lui prenait la mort.  
Elle baisait son front et sa petite bouche ;  
Elle lui fredonnait un suave refrain ;  
Lui disait que bientôt il irait aux vallées  
Prendre des papillons, ces douces fleurs ailées  
Qui naissent avec le matin.

---

Soudain l'enfant sourit en rejetant son lange,  
Et l'on ne sentit plus battre son petit cœur :  
Sur sa lèvre entr'ouverte ainsi qu'une humble fleur  
Un soupir expira. Quelque chose d'étrange  
Paraissait imprimer à son front radieux  
Une vive surprise unie à l'allégresse,  
Et ses beaux yeux d'azur semblaient fixés sans cesse  
Sur un objet délicieux.

Venu sur un rayon de lumière éternelle  
Un ange voltigeait tout revêtu de blanc  
Au-dessus de l'alcove où reposait l'enfant.  
Son sourire semblait une vive étincelle ;  
Une aile de colombe et d'un éclat vermeil  
S'attachait avec grâce à sa brillante épaule,  
Et son front couronné d'une ardente auréole  
Resplendissait comme un soleil.

---

Pendant qu'avec amour le messager céleste  
S'inclinait sur le nid doux, petit et soyeux,  
D'où ne s'élevait plus nul ramage joyeux,  
Et que sur sa poitrine avec un tendre geste  
Il appuyait le front de son petit ami,  
Un froid mortel saisit la mère infortunée,  
Son petit adoré l'avait abandonnée,  
S'était à jamais endormi !

---

Cependant déployant ses deux ailes de flamme,  
L'ange prit son essor vers les parvis sacrés  
Et flotta mollement dans les airs empourprés  
Comme un cygne de neige au sommet d'une lame.  
Et pendant qu'il portait l'objet de son amour  
En triomphe, bien loin d'une patrie ingrate,  
Il mit à son côté une rose incarnate  
Cueillie au terrestre séjour.

---

Et le petit enfant dans sa joie innocente  
Appelait avec lui sa mère vers les cieus ;  
Il fixait tour à tour un regard anxieux

Sur son guide céleste et la rose éclatante  
 Qui reposait toujours près de son cœur aimant ;  
 Mais l'ange souriant de son inquiétude  
 Le pressa sur son cœur avec sollicitude  
 Et lui fit ce récit charmant :

---

 III

“ Apprends, ô mon ami, que le ciel à la terre  
 “ Par de touchants rapports a voulu se lier,  
 “ Qu'il voit ce qui s'y passe et ne peut l'oublier.  
 “ Les longs tourments de l'homme et sa joie éphémère  
 “ Au ciel trouvent toujours un écho solennel ;  
 “ Sur la terre l'amour bien vite, hélas ! s'épuise ;  
 “ Dans le ciel, au contraire, il croît, se divinise,  
 “ Dans le ciel il est éternel !

---

“ Dans un pauvre quartier de cette grande ville  
 “ Dont au-dessous de nous tu vois luire les toits,  
 “ Et dans un gîte obscur se trouvait autrefois  
 “ Un petit orphelin souffreteux et débile.  
 “ Il n'avait pas connu la suave pitié,  
 “ Et dans l'âpre chemin d'une existence aride  
 “ Jamais la charité n'avait servi de guide  
 A son faible et timide pié.

---

“ Tous ces soucis rongeurs, ces peines dévorantes  
 “ Qui ne viennent à vous que sur l'aile des ans,  
 “ Et dont l'enfance ignore, au moins, les traits cuisants,  
 “ Broyaient son jeune cœur dans leurs serres mordantes :

" Au matin de la vie il en voyait le soir.  
 " Pour nourrice il avait l'Indigence au sein maigre,  
 " Pour unique héritage il cueillait un mot aigre  
 " Quand il passait sur le trottoir.

---

" Trop faible pour jouer, n'ayant nul camarade  
 " Qui voulût près de lui demeurer un moment,  
 " Il voyait tous ses jours s'écouler tristement.  
 " Bien souvent il mettait son pauvre front malade  
 " Comme un roseau brisé dans ses petites mains ;  
 " Appelant le sommeil qui le fuyait sans cesse  
 " Il laissait bien souvent sa tête avec tristesse  
 " Tomber sur ses grossiers coussins !

---

" Son esprit s'égarait en des rêves étranges :  
 " Il s'imaginait voir de lointaines forêts  
 " L'inviter à venir sous leurs ombrages frais,  
 " Et des bambins rosés échappés à leurs langes  
 " Courir ingénument sur le tendre gazon,  
 " Egrenér dans les airs les sons de leurs voix gaies,  
 " Et traîner derrière eux l'aubépine des haies  
 " En retournant à la maison.

---

" A peine se glissait dans cette rue obscure  
 " Où vivait délaissé le petit orphelin  
 " Le bienfaisant rayon d'un ciel pur et serein.  
 " Quand l'air chaud de l'été ranimait la nature,  
 " Cet air que vous aimez, qui n'a rien d'accablant  
 " Dans les rians bosquets qui vous prêtent leur ombre,  
 " Suffoquait le petit sous son toit bas et sombre  
 " Où sur le pavé tout brûlant.

“ Par un jour des plus beaux que le ciel vous envoie,  
“ Tout chantait dans les airs, la ville était tout bruit,  
“ Il sortit de nouveau de son triste réduit  
“ Et d'un pas chancelant suivit la grande voie.  
“ Il arriva tout près d'un superbe jardin  
“ Qu'entourait avec grâce une ceinture en pierre:  
“ Au milieu s'élevait une maison princière  
“ Dont l'aspect l'arrêta soudain.

---

“ Là se berçaient au vent des arbres gigantesques  
“ Dont les rameaux formaient plus d'un antre vermeil  
“ Où jouaient tour à tour et l'ombre et le soleil.  
“ Des guirlandes de fleurs tombaient en arabesques  
“ Et caressaient le front d'un enfant gracieux ;  
“ Des fontaines lançaient en ruisselantes gerbes  
“ Les ondes de leur sein qui tombaient sur les herbes  
“ Avec des bruits harmonieux.

---

“ L'orphelin avança sa figure amaigrie  
“ A travers les barreaux de la porte de fer  
“ Et contempla longtemps cette ondulente mer  
“ De verdure et de fleurs, de bois et de prairie  
“ Qui s'offrait à ses yeux enchantés et surpris.  
“ A ses heures de paix, dans ses rêves de rose  
“ Jamais il n'avait vu si ravissante chose  
“ Sourire à ses jeunes esprits.

---

“ Vous étiez à jouer dans les larges allées ;  
“ Votre petite main jetait des fleurs en l'air ;  
“ Et puis de votre bouche un rire frais et clair

“ S'échappait tout à coup quand les fleurs effeuillées  
“ Retombaient en flocons sur vos jolis cheveux.  
“ Là, de cette maison se trouvait l'espérance,  
“ Car vous étiez gardé dans la magnificence  
“ Et l'on veillait sur tous vos jeux.

---

“ Du seuil de la maison, cependant, la servante  
“ Lasse d'apercevoir ce front pâle et vilain,  
“ Alla tout droit trouver le petit orphelin,  
“ Et lui jetant un sou d'une main méprisante  
“ Lui dit avec aigreur de bientôt s'en aller.  
“ Alors, en entendant cette parole dure  
“ De ses grands yeux rêveurs sur sa maigre figure  
“ Des pleurs se mirent à couler.

---

“ Mais votre cœur d'enfant si naïf et si tendre  
“ Fut touché de ces pleurs qu'un enfant comme vous  
“ Répandait sans pourtant ressentir de courroux.  
“ Vous laissâtes vos jeux et vous courûtes prendre  
“ Une éclatante fleur, la plus belle du lieu,  
“ Que vous vîntes bien vite avec un gai visage  
“ Lui donner, à la porte, à travers le grillage  
“ En lui disant un doux adieu.

---

“ L'aspect de cette fleur, son merveilleux arôme,  
“ Le charme de ce mot sensible et généreux  
“ Pour l'esprit désolé du petit malheureux  
“ Furent en ce moment comme un céleste baume.  
“ Lui que tous accueillèrent avec des mots d'aigreur

“ Il ressentit alors une joie inouïe :  
“ Il garda dans sa main la rose épanouie  
“ Et le tendre mot dans son cœur.

---

“ Puis il s'en retourna palpitant d'espérance  
“ Dans son pauvre réduit... pauvre!... oh! non! désormais  
“ Il est tout inondé de richesse et de paix!  
“ Car les rêves sacrés de l'innocente enfance,  
“ L'amour et le repos, le bonheur et l'espoir  
“ Sur la couche paisible ou le petit sommeil  
“ Voltigent par essaims à la lueur vermeille  
“ Des étoiles d'un charmant soir!

---

“ L'aurore n'avait point du chevet solitaire  
“ Chassé la vision, et le pauvre petit  
“ Plus faible que la veille avait gardé le lit.  
“ Avait-il entendu les riches de la terre  
“ Lui parler dans un rêve avec calme et bonté,  
“ Que tout fut ce jour-là d'une douceur extrême?  
“ Oh! c'était cette fleur dont le charme suprême  
“ Eloignait toute anxiété!

---

“ Il souriait pourtant en regardant la rose  
“ Et bien qu'il vit tomber dans sa débile main  
“ Une par une, hélas! ses feuilles de carmin!  
“ ‘Faut-il donc voir périr une aussi belle chose!  
“ ‘Ma fleur tu renaîtras!’ dit-il, dans ses transports.  
“ Le lendemain matin lorsque dans la mansarde  
“ L'aube laissa glisser sa lumière blafarde  
“ La rose et l'enfant étaient morts.

---

“ Apprends, mon bien-aimé, que notre Auguste Père  
 “ Ne dédaigne jamais les bonnes actions ;  
 “ Que l’amour pur qui naît dans les afflictions  
 “ Sous le ciel orageux de votre froide terre  
 “ En Dieu se fortifie et devient éternel,  
 “ Et que les purs esprits créés dans la lumière  
 “ Conservent à jamais dans son ardeur première  
 “ L’amour né comme eux dans le ciel.”

---

 I V

Ainsi l'ange parlait à l'enfant de la terre,  
 Puis son front s'inclinait sur ce fardeau charmant  
 Qu'il pressait dans ses bras avec ravissement,  
 Et le petit enfant surpris de ce mystère  
 Interrogeait des yeux ce brillant œil d'azur  
 Qui sur lui s'abaissait avec tant de délice  
 Et la magique fleur dont l'éclatant calice  
 Lui versait un parfum si pur.

---

Et l'ange souriant reprit bientôt encore :  
 “ Le Seigneur m'a permis de vous aller chercher  
 “ Avant que le malheur ne soit venu toucher  
 “ De son souffle mortel vos jours à leur aurore ;  
 “ Avant que le péché n'ait souillé votre cœur ;  
 “ Car j'étais l'orphelin auquel dans sa misère  
 “ Vous daignâtes offrir cette rose si chère  
 “ Avec un mot plein de douceur.”

---

Et dans cette cité dont avait parlé l'ange,  
Au fond du cimetière, un superbe tombeau  
Avait été construit du marbre le plus beau.  
Il se voila de fleurs d'une richesse étrange  
Sitôt que du printemps le vent tiède souffla:  
Et près de ce sépulcre émaillé de verdure  
Était une autre tombe, humble, petite, obscure...  
Nul ne savait qui dormait là !...

LÉON PAMPHILE LEMAY.

## DU LAC SAINT-JEAN AU SAINT-MAURICE.

---

Les feuilles publiques ont déjà annoncé la prochaine apparition d'un ouvrage considérable: *l'Histoire des Abénaquis*, par M. l'abbé J. Maurault. On nous saura gré de donner à nos lecteurs un avant-gout de cette œuvre intéressante dans les pages suivantes, qui palpitent d'intérêt, et que nous extrayons d'un écrit du même auteur sur les missions. Elles donneront en même temps une excellente idée du style et de la manière de l'auteur.

Parti de Québec le 17 mai 1845, ce ne fut que le 4 juin que je pus rejoindre mon compagnon de mission, le Rév. Père Bourassa à la Grande-Baie, établissement principal du Saguenay, après une marche contrariée sans cesse par les vents. Divers accidents nous retinrent à ce poste pendant huit jours, et ce ne fut que le 11 que nous pûmes nous embarquer pour le lac Saint-Jean, où nous arrivâmes le 16. Nous fûmes reçus avec beaucoup de politesse par M. Ross, commis du poste établi en ce lieu par la compagnie de la baie d'Hudson.

Quel beau pays que celui du lac Saint-Jean ! En ar-

rivant sur ses rivages enchantés on est ravi d'admiration. La vue se perd sur cette immense nappe d'eau ; car il faut que l'atmosphère soit dégagée de toute vapeur pour apercevoir la rive opposée. Ce lac a quarante lieues de tour : le sable et le gravois de son rivage invitent à la promenade. Les terres qu'il baigne s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à plusieurs lieues, et sont boisées d'érables, de hêtres, de merisiers, de peupliers et d'ormes qui annoncent la fertilité. La température y est douce comme à Montréal : les grains et les fruits y murissent bien : l'on y voit des raisins sauvages, des prunes, des pommes et généralement tous les fruits que nous avons dans le district des Trois-Rivières. Ah ! que de pauvres familles canadiennes trouveraient l'abondance au lac Saint-Jean, si elles pouvaient se résoudre à quitter les lieux qui les ont vu naître !

Rendu au lac Saint-Jean, ma première occupation fut de rechercher les lieux où s'étaient établis ci-devant les pères Jésuites. Sur les indications qu'on me donna, je m'enfonçai dans le bois, et je découvris bientôt dans l'épaisse forêt quelques vieux pruniers plantés avec symétrie, indiquant la place où fut autrefois un jardin. Je ne trouvai aucun autre vestige d'habitation. Cependant on prétend que c'est l'emplacement occupé naguère par la maison et par la chapelle des pères Jésuites.

Nous nous proposons de continuer notre voyage le jour suivant, mais un vent violent du nord-ouest ne nous permit pas d'entreprendre une traversée de dix lieues sur ce lac dont les eaux courroucées venaient se briser sur le rivage avec un bruit semblable au tonnerre. Je me croyais à Percé sur le golfe Saint-Laurent, admirant les terribles beautés de la mer agitée par la

tempête. Nous eûmes ainsi le loisir de visiter une dizaine de familles sauvages réunies en ce lieu pour attendre un missionnaire. Nous célébrâmes le saint sacrifice dans une maison neuve que M. Ross eut la complaisance de laisser à notre disposition, et nous baptisâmes un enfant. Ces pauvres sauvages nous supplièrent de prolonger plus longtemps notre séjour au milieu d'eux, afin de s'instruire et surtout de se confesser. Ne pouvant nous rendre à leurs vœux, nous les quitâmes en les assurant qu'ils seraient visités dans quelques jours par un autre missionnaire, et le 28 nous arrivâmes à *Assoapémochan*.

Nos informations sur la route du lac Saint-Jean à *Assoapémochan* étaient tout à fait incorrectes. On nous disait que c'était un voyage facile et de peu de durée; il fut long, et accompagné de fatigues infinies; il n'y a pas moins de soixante-dix à quatre-vingts lieues de distance entre les deux postes; et la rivière *Assoapémochan* qu'il faut remonter, présente des obstacles presque infranchissables. Oh! que de fois nous avons regretté les rapides et les chutes du Saint-Maurice, les rochers qui les bordent et qu'il faut quelquefois franchir avec un fardeau ou un canot sur sa tête! On nous avait dit qu'il ne fallait que sept ou huit jours pour aller du lac Saint-Jean à *Assoapémochan*; et nous en avons mis onze de marche hâtée, et sans avoir été arrêtés un seul instant par le mauvais temps. Qui pourrait dire les fatigues que nous avons eu à supporter pendant ce pénible voyage! Sur ces soixante-dix à quatre-vingts lieues, nous en avons fait environ trente à pieds, à travers les montagnes et les savanes, sans chemins tracés, sans autre guide qu'une petite aiguille aimantée que le père Bourassa avait eu la précaution d'apporter.

Nous étions obligés de laisser les canots à cause de la rapidité des courants qui est telle qu'on ne peut monter la rivière en canot même allége qu'avec des efforts inouis. Cette rivière bordée d'immenses rochers coupés perpendiculairement n'a point de rive où l'on puisse échouer un canot, et marcher pour l'alléger dans les endroits périlleux. Il nous fallait donc escalader ces affreuses murailles de six à sept cents pieds d'élévation, sans autres points d'appui que les crevasses des rochers et les broussailles qui y croissent. Nous laissions nos gens le matin, pour les rejoindre le soir. Quelquefois nous nous-égarions et nous avançons fort avant dans les bois. Mais la divine Providence qui veillait sur nous, nous ramenait tous les soirs vers nos compagnons. Si nous voulions nous reposer un peu, à l'ombre d'un arbre ou d'un rocher, nous étions couverts de mouches cruelles qui nous faisaient plus souffrir que la fatigue de la marche. Plus d'une fois j'ai versé assez de sueurs pour que ma soutanelle en fut imbibée. A ces misères se joignait l'inquiétude sur nos moyens de subsistance. Nos provisions s'épuisaient, et infailliblement nous aurions souffert de la faim, si la même Providence ne fut venue à notre secours. Nous fîmes la rencontre de deux ours qui en moins de dix minutes furent apportés sans vie au campement, et nous procurèrent une abondante nourriture pour plusieurs jours.

Arrivés le 28, comme je l'ai dit, au poste d'Assoapé-mochoan, nous y fûmes reçus avec beaucoup de bienveillance par le commis, M. Prisque Verreau, qui est un canadien catholique. Malgré nos fatigues, nous aurions désiré continuer sans délai notre voyage ; car nous appréhendions de ne pouvoir rencontrer nos sauvages Têtes-de-boule à leur fort. Cependant nous fûmes

obligés par charité de passer une journée à Assoapémochoan, pour donner quelques secours spirituels aux sauvages qui y étaient réunis. Nous leur fîmes plusieurs instructious, nous célébrâmes la sainte messe pour eux, et baptisâmes quatre de leurs enfants.

Ce poste possède treize familles sauvages, dont quelques-unes font tous les ans un voyage pénible à Chicoutimi pour rencontrer le missionnaire, les autres vivent dans la plus profonde ignorance. A deux journées de là est le fort du lac *des Brochets* qui contient six ou sept familles. Ces familles pourraient se réunir pour une mission à celle du fort Assoapémochoan : ce qui formerait une population d'environ cent vingt âmes, à peu près égale à celle de Warmontashing. Au-delà du lac des Brochets est encore un autre poste appelé Mistassini. Ce poste le plus considérable de ces contrées contient, dit-on, plus de deux cent chasseurs, formant une population d'environ huit cents âmes. Les anciens sauvages prétendent que cette tribu fut instruite autrefois par les Jésuites ; mais elle est infidèle aujourd'hui. Cependant elle a entendu parler de religion par les bourgeois, les commis et les sauvages chrétiens, et elle demande un prêtre ou un ministre. Qu'il serait à souhaiter que des missionnaires pussent s'y transporter bientôt, afin de devancer les ministres méthodistes qui y pénétreront bientôt par la Baie-d'Hudson.

Le commis du poste d'Assoapémochoan vit dans la plus grande indigence par la presque impossibilité de transporter des provisions jusque-là. Nous avons espéré pouvoir nous en procurer chez lui ; mais il en avait plus besoin que nous. Il ne nous restait plus que sept petits pains et environ six livres de lard, et un peu de riz, pour nous rendre à Warmontashing, éloigné

de soixante-dix à quatre-vingts lieues, c'est-à-dire sept ou huit journées de marche, et peut-être beaucoup davantage par les accidents qui pourraient nous arriver sur les rivières, ou par les mauvais temps. Il fallait bien cependant nous résigner à la pauvreté, et nous acheminer ainsi pour Warmontashing.

Nous partîmes le 30 juin, la joie dans le cœur et sans prévoir les malheurs qui nous attendaient dans le cours du voyage. Nous avons bien souffert sur la rivière Assoapémochan ; et ce souvenir était une consolation pour nous. Nous espérions nous rendre heureusement à Warmontashing ; car ce trajet est assez facile pour quiconque s'entend un peu à conduire un canot. Dès le lendemain de notre départ, craignant de plus en plus de ne pouvoir rencontrer les Têtes-de-boule, nous mîmes un canot allége et continuâmes à marche forcée notre route pour Warmontashing, avec nos deux meilleurs rameurs, laissant les autres avec tout le bagage nous suivre à journée lente. Nous prîmes pour provisions un seul pain, un peu de lard et le riz qui nous restait. Nous avons marché deux jours à grande hâte, lorsqu'il nous arriva, le 3 juillet, un malheur qui nous plongea dans une amère consternation. Nous venions d'apercevoir deux perdrix sur le bord de la rivière. Voyant nos provisions épuisées, nous en tuâmes une et rechargeâmes le fusil pour nous en servir dans l'occasion. Bientôt nous arrivons à un portage où nous débarrassons le canot des effets qu'il contient, pour les transporter au delà. Un de nos hommes prend le fusil par le bout du canon, la détente s'accroche à une barre du canot, une détonation nous saisit d'effroi, et aussitôt des cris nous percèrent le cœur : " Je suis blessé." L'infortuné se précipite dans nos bras en s'écriant :

“ Mes chers pères, ayez pitié de moi, je vous en supplie, ne me laissez pas seul dans le bois.” Nous le rassurâmes du mieux que nous pûmes, et commençâmes à examiner sa blessure en l'exhortant à prendre courage. Mais, ô ciel ! quelle horrible blessure ! Le coup avait porté sur la jambe droite. La charge entière était entrée par le genou dans la cuisse, où elle s'était logée après avoir fracturé l'os complètement : le sang coulait à grands flots, et nous ne savions que faire pour l'étancher. Entièrement dénués de tout ce qui peut convenir pour de tels accidents, nous nous imaginâmes de faire brûler du linge et de l'appliquer ensuite sur la plaie. Ce moyen nous réussit, et en quelques minutes le sang était entièrement étanché.

Qui pourrait comprendre les perplexités qui nous accablèrent après ce coup terrible ? Nous étions à vingt lieues de Kikendache qui était le poste le plus rapproché ; nos provisions étaient épuisées ; nous avions plusieurs portages à franchir, et comment transporter notre blessé qui faisait retentir les airs de ses cris déchirants ? Nous n'avions plus qu'un seul homme à notre service, et nous ne pouvions espérer de secours de ceux que nous avons laissés en arrière, car ils ne pouvaient arriver à l'endroit où nous nous trouvions avant quatre jours. D'ailleurs ils avaient ordre de se rendre à Kikendache, et ils pouvaient y pénétrer par une autre route ; nous ne pouvions donc compter sur eux. Mon Dieu, dites nous ce qu'il faut faire pour ne point périr !! Après quelques instants de délibération, nous résolûmes d'envoyer à Kikendache le seul homme qui nous restait pour chercher du secours. Il entra volontiers dans nos vues, et partit aussitôt avec courage en nous promettant de faire diligence.

Dire tout ce que nous avons souffert pendant l'ab-

sence de notre commissionnaire est chose impossible. Oh! que notre divine religion a de ressources pour consoler les malheureux! Sans elle plus d'une fois nous nous serions livrés au plus affreux désespoir. Nous avions à consoler et à préparer à la mort un malheureux jeune homme que nous pensions voir expirer à chaque instant. Dieu seconda nos efforts; notre blessé fit courageusement son sacrifice, se confia entièrement à la providence divine, et pleura amèrement sa vie passée. Quant à nous, nous étions en proie aux plus déchirantes inquiétudes, et notre imagination, aigrie par nos longues privations, nous présentait l'avenir comme un fantôme lugubre qui nous préparait mille tortures. Nos gens restés en arrière avaient peut-être péri..... ils étaient si peu habiles pour passer les rapides dangereux : ils avaient peut-être pris une fausse route! L'homme que nous avions envoyé chercher du secours, était seul pour parcourir ce long espace semé de tant de dangers.....il s'était peut-être noyé dans quelque rapide : il avait peut-être manqué sa route; affaibli par les privations, il avait peut-être succombé à tant de fatigues! Qu'allions-nous devenir, seuls, dans le bois, sans provisions, sans secours? Au milieu de ces sombres pensées, et en proie aux plus sinistres appréhensions, la sensibilité de nos cœurs était sans cesse émue par les cris que poussait continuellement notre pauvre patient. A chaque instant du jour et de la nuit il réclamait notre secours et notre présence auprès de lui. Aussi fûmes-nous bientôt réduits à un état de faiblesse telle qu'une journée de plus, je crois, nous aurait fait succomber. Enfin après deux jours et demi et deux nuits des plus cruelles anxiétés notre compagnon revint accompagné de cinq sauvages.

Après avoir réparé nos forces par un peu de nourriture, nous couchâmes notre malade sur un bon lit de branches de sapin, nous traversâmes le portage et continuâmes notre route, louant Dieu et lui rendant mille actions de grâces de nous avoir envoyé du secours, et surtout de nous avoir donné la force de supporter cette terrible épreuve avec courage et résignation.

Le lendemain, 6 juillet, nous nous séparâmes pour quelques jours. Pendant que je me dirigeais vers Kikendache pour terminer la mission, le père Bourassa continua sa route avec le malade pour Warmonthashing où il arriva le 7 à dix heures du soir. Il y engagea six hommes qui consentirent à conduire le malade aux Trois-Rivières où il rendit son âme à Dieu, neuf jours après y être arrivé, dans l'hospice que tiennent les bonnes dames Ursulines.

L'ABBÉ J. MAURALT.

## CHRONIQUE.

15 juillet 1866.

Les événements ne prennent pas de vacances cette année et les journalistes non plus. Les événements paraissent même avoir choisi le temps où d'ordinaire les gens qui aiment le frais vont à la campagne pour se mettre en mouvement et éclater de tous les côtés à la fois. Tandis que le canon tonne en Europe, nos députés engagent, à Ottawa, leur dialogue annuel dont le télégraphe fidèle nous apporte chaque matin l'écho indiscret. Il pleut des nouvelles, mettez la main à la fenêtre si vous en doutez. Les colonnes des gazettes sont débordées et l'inondation s'étend presque aux terrains aurifères des annonces que les *Faits Divers* menacent d'envahir. Deux malles de l'Europe viennent chaque semaine verser sur la table éditoriale des amas de journaux qu'il faut dépouiller en toute hâte pour en tirer, au profit des lecteurs, quelques extraits, au lieu de déguster à loisir l'esprit pétillant des chroniques parisiennes et de savourer lentement la substance fortifiante de la prose, admirable de clarté, des articles politiques. La presse anglaise, qui pourrait mieux employer l'argent de ses généreux abonnés, se fait expédier, chaque nuit, cinq ou six colonnes d'éloquence parlementaire, qu'il faut bon gré mal gré consommer avant d'écrire son article éditorial.

Ce n'est pas tout. A peine le journaliste a-t-il commencé à tracer, de cette écriture relâchée particulière aux improvisateurs de la plume, sur une demi-feuille de papier fourni par l'état, ces mots, début obligé de tout article bien senti, (littérature ministérielle) : " Le ministère fort et puissant qui nous gouverne," ou ceux-ci (style démocratique) : " L'odieuse coterie qui nous

tyrannise," que l'on frappe à sa porte. Il se retourne avec l'impatience d'un écrivain que l'on arrête au milieu d'une phrase dont il a peur d'oublier la fin.

Un Monsieur dont la démarche trahit un embarras contenu s'offre à sa vue. Une odeur de manuscrit trop longtemps retenu sous enveloppe se répand à l'instant dans la chambre, il flaire une correspondance déjà refusée par plusieurs journaux. L'inconnu dévoile l'objet de sa visite. Il a à se plaindre du maire de son village, et il voudrait, sous le voile de l'anonyme, en tirer une vengeance éclatante. Il est bien entendu que, dans aucun cas, son nom ne sera connu, car ce serait s'exposer aux représailles, et l'on comprend facilement que s'il donne des coups ce n'est pas pour en recevoir.

Vous faites remarquer à ce monsieur qu'il vous est impossible de lui accorder ce qu'il vous demande, que la presse n'est point une arène destinée aux querelles particulières. Il s'étonne, puis se fâche. A quoi bon les journaux s'ils ne révèlent pas toutes les injustices, s'ils ne vengent pas l'innocence opprimée? Il vous soupçonne d'être vendu au maire :

" C'est parce que vous avez peur de perdre son abonnement, s'écrie-t-il. Eh bien ! vous ne gagnerez rien, je renvoie le mien."

L'esprit attristé par le regret que laisse toujours la perte d'un abonné, le journaliste reprend son article :

" Le ministère fort et puissant qui nous gouverne vient d'ajouter un nouveau bienfait à tous ceux dont il a déjà comblé le pays."

Ou bien :

" L'odieuse coterie qui nous tyrannise vient d'ajouter une nouvelle infamie à la longue série de ses trahisons."

On frappe de nouveau. Cette fois, c'est un abonné qui se plaint de ne pas recevoir son journal. Il lui manque un numéro sur trois, sa femme qui lit le feuilleton enrage, le héros du roman s'est marié sans qu'elle l'ait su, dans un des numéros qui se sont égarés.

Ici je demande la permission d'ouvrir une parenthèse. On sait ce qui se passe dans la plupart des villages, à l'arrivée de la malle. Les habitués du bureau de poste s'emparent des journaux et se forment en comité de lecture. Si quelque abonné survient et réclame sa gazette, on lui dit qu'elle n'est point arrivée et il s'en va pestant contre la négligence de l'éditeur. Chacun emporte le journal qui lui plaît. Dans tous les cas les abonnés ne sont servis qu'après les habitués du bureau de poste.

Après l'abonné qui se plaint de ne pas recevoir son journal régulièrement, survient le lecteur assidu qui serait heureux de voir figurer dans les colonnes de votre estimable feuille une amplification de son fils, jeune rhétoricien plein d'espérances et de métaphores ; puis arrive le frondeur de tous les abus, qui voudrait vous voir taper à bras redoublés sur tout le monde, sur le gouvernement, sur la corporation, les marguilliers, les compagnies de bateaux à vapeur, les employés publics et même sur les passants. Vous lui ouvrez à deux battants les portes du journal, vous lui mettez la plume à la main et lui donnez permission d'écrire tout ce qu'il dit, pourvu qu'il le signe. Soudain il se calme, il n'est pas sûr, il verra, il s'assurera de la chose, d'ailleurs il ne veut pas se compromettre, il n'est pas homme public, lui. Bref il s'excuse et s'en va. Au coin de la rue, il aborde un sien ami, à qui il raconte qu'il vient de vous révéler les abus les plus criants et que vous avez refusé tout net de les faire connaître au public. En manière de conclusion, il s'écrie :

“ Il n'y a pas un journaliste indépendant. Ah ! si j'avais seulement un carré de papier et une plume ! ”

Il y a encore l'inventeur, l'homme qui vient de découvrir le moyen de faire des omelettes sans œufs et qui ne réussit qu'à faire des omelettes de tous ses œufs. Celui-là vous confie son secret pour qu'à un signal donné vous le révéliez au monde.

Etonnez-vous après cela que parfois les articles soient découssus, imparfaitement écrits. Si, en particulier, cette chronique vous paraît mal venue, si mon style vous semble essouffé, sachez que je remplace à l'improviste mon confrère et ami Gérin, qui est

empêché ce mois-ci de remplir sa tâche ordinaire, et qu'entre deux articles politiques, il me faut courir une étape de dix à douze pages, à bride abattue, sans laisser reposer ma plume.

Il se fait de ce temps-ci en Europe un si grand bruit d'hommes, de chevaux et de canons qu'il est impossible de n'y point prêter l'oreille, et c'est de ce côté que la Chronique doit d'abord porter ses pas.

Lorsqu'éclata la guerre d'Orient il n'y eut qu'un sentiment en Canada ; pendant que nos voisins sympathisaient avec les Russes et se moquaient des lenteurs du siège de Sébastopol,—car ils n'avaient point encore appris devant Richmond que l'on ne prend pas les villes en un jour,—nous n'avions, nous, qu'une pensée, qu'un vœu, celui de voir triompher les drapeaux unis de la France et de l'Angleterre. Notre enthousiasme nous joua même un mauvais tour. Un Tartare facétieux ayant fait courir le bruit en Europe que Sébastopol était pris, nous nous empressâmes d'illuminer. La fête fut splendide. Cependant lorsqu'enfin la nouvelle authentique de la chute du boulevard russe nous parvint, nous eûmes, malgré l'ardeur de nos désirs, quelque peine à rallumer nos lampions.

La guerre d'Italie ne trouva pas parmi nous la même unanimité d'opinions. A coup sûr la perspective de voir une terre glorieuse et chère au monde entier rendue à la liberté par la France n'avait rien d'abord que de séduisant, mais la vue du Piémont nous gâtait cette perspective. La pensée que ce petit pays ambitieux allait hériter des conquêtes faites par les armes françaises, la crainte que le trône du Saint-Père ne ressentît le contre-coup de la chute des trônes des autres princes italiens, refroidissaient la sympathie que nous ressentions pour la délivrance de l'Italie.

Cette fois-ci nous étions tout-à-fait Autrichiens, aussi Autrichiens que François-Joseph. Nous admirions ce grand empire qui avait pleine confiance en ses forces, qui osait résister à la pression diplomatique de la France, de la Russie et de l'Angleterre et attendre de pied ferme la Prusse et l'Italie. Il nous semblait que

Benedeck allait conduire les vieilles légions impériales à quelque grande victoire qui ferait rentrer dans ses frontières la Prusse domptée. Il nous tardait de voir Victor-Emmanuel recevoir sur le champ de bataille, en face du monde, la leçon sanglante qu'il méritait.

De tous les héros que notre époque a acclamé, le plus plaisant à coup sûr est Garibaldi. Ce Jérôme-Paturot belliqueux croit être le libérateur de l'Italie ; il s'imagine avoir fait la conquête du royaume de Naples, tout comme Alexandre Dumas se figure avoir fait la révolution de 1830. Il passait la moitié de son temps dans l'île de Caprera à écrire des lettres à des dames anglaises qui lui demandaient des morceaux de sa chemise rouge. Il aurait dû donner pour excuse qu'il boitait encore afin de ne pas sortir de son île, où il jouait le Robinson de la démocratie, au milieu d'un groupe de Vendredis. Chaque matin il se levait de mauvaise humeur parce que Victor-Emmanuel ne le faisait pas demander pour prendre Rome ou Venise. Il se plaignait de ce qu'on retenait son bras victorieux. Lorsqu'il a eu ses coudées franches, que n'a-t-il pris Venise avec les dents ? Le premier choc de ses volontaires avec les troupes autrichiennes n'a pas été brillant et a mis fin, il faut l'espérer, à l'épopée garibaldienne, dont les gens d'esprit riaient depuis longtemps sous cape, mais que les badauds des deux mondes prenaient encore au sérieux.

La fortune de la guerre a tourné contre l'Autriche. Le canon rayé l'avait vaincu en Italie, le fusil à aiguille l'a vaincu en Bohême. Venise appartient à l'Italie, qui triomphe en 1866 par les armes de la Prusse, comme elle avait triomphé en 1859 par les armes de la France. Napoléon III va obtenir ce qu'il a voulu, les frontières du Rhin et la Sardaigne ; mais, même à ce prix, laissera-t-il tomber l'Autriche, qui se confie à sa magnanimité, au rang de puissance de second ordre, et livrera-t-il l'Allemagne à la Prusse ?

Si d'Europe nous revenons en Canada nous trouvons notre pays dans une des phases les plus importantes de son existence. Il la traverse avec un calme qui fait honneur à sa philosophie.

Notre dernière chambre sous le régime de l'Union tire à sa fin. C'est peut-être le moment d'esquisser quelques traits de la physionomie parlementaire qui va disparaître dans la figure agrandie de la confédération.

Il y a trois catégories de députés: ceux qui parlent, ceux qui écoutent, ceux qui fument. Ces derniers ne sont pas les premiers. Les chefs de parti, s'ils n'avaient pas des auditeurs attirés qui simulent l'attention, ne parleraient souvent que pour les galeries et les rapporteurs. On écoute un député la première fois qu'il parle, pour voir comment il se tire d'affaires, jamais la seconde. En général, aussitôt qu'un député se lève, les deux-tiers de ses collègues se lèvent en même temps et disparaissent dans la direction du *Comité de la pipe*. C'est spontané et irrésistible. On dirait qu'il y a un ressort dans les fauteuils, et qu'une fois qu'il cesse d'être comprimé à un endroit il se soulève sur toute la ligne et fait partir les députés.

Le *Comité de la pipe* jouit d'une grande renommée. C'est là, dit-on, où, au milieu des nuages de fumée, se décide le sort des ministères. La première fois qu'on y entre, on ouvre les oreilles toutes grandes dans l'espoir de saisir quelque secret d'état. Il est de fait qu'on n'y parle de politique qu'accidentellement. C'est une salle de récréation, où les députés déposent le fardeau de leur mandat et oublient leurs électeurs.

De temps à autre cependant on y surprend un député novice qui raconte à ses collègues les péripéties de son élection. Il vivait tranquille et ne songeait pas à servir son pays. Survient un émissaire du gouvernement qui lui met en tête qu'il est le seul homme qui puisse terrasser l'hydre de la démocratie dans son comté. Ces choses là ne sont jamais désagréables à entendre. Il ne doute pas un seul instant que l'émissaire n'ait raison, il s'étonne seulement que le pouvoir soit si bien informé et voit si juste, cela redouble son estime pour le ministère. La lutte fut chaude et la nomination des candidats une affaire brillante; il se révéla orateur; un discours n'est pas si difficile à faire que le vulgaire le pense. Il suffit de s'y mettre. Il n'y a qu'à parler un peu plus fort que

dans la conversation. Puis arrivent les détails, l'ordre de bataille qui a été suivi, le mot d'un loustic qui a désarmé un orateur aguerri pourtant, la belle conduite de la paroisse de \*\*\* qui a voté comme un seul homme, ce qui l'a empêché d'avoir une plus forte majorité, enfin comme quoi il est certain d'être élu par acclamation la prochaine fois.

A la troisième session, le député se guérit de la démangeaison de raconter son élection.

Parfois aussi quelque orateur populaire cède à la tentation de répéter en petit comité une harangue fameuse qui a décidé la victoire dans une grande bataille électorale, afin de se justifier de ne jamais prendre la parole en chambre.

Règle presque invariable : tout député qui ne prend pas la parole à la première séance à laquelle il assiste est destiné à garder le silence durant toute sa carrière parlementaire. Ceux qui ne voient pas le feu de suite, à la première bataille, n'osent plus s'y jeter ensuite et remettent la partie de combat en combat. Ils finissent par être rangés dans la catégorie des députés muets et n'en sortent plus. Les gens qui font le plus de bruit à la porte des églises sont souvent ceux qui en font le moins dans l'enceinte législative. Leurs collègues les intimident. La crainte de prêter à rire à leurs adversaires les tient cloués sur leurs sièges. On a vu des foudres de guerre s'éteindre ainsi au seuil parlementaire.

De retour dans ses foyers, le député qui n'a dit mot durant la session éprouve le besoin de se justifier de ce mutisme prolongé. A l'en croire, c'était dans les comités qu'il s'épanchait. Les hommes sérieux ne parlent que là ; ils laissent la déclamation aux jeunes et les grands discours aux chefs, se réservant pour les entretiens serrés, les discussions bien nourries où les ministres puisent les éléments des lois et les lumières nécessaires pour éclairer la route de l'état. Il aurait fallu l'entendre lorsqu'il déployait cette logique dont les habitués de la chambre ne soupçonnaient même pas l'existence. Le vote suivait de près ses dissertations lumineuses.

A côté du député qui, avare de ses discours, ne parle que

dans les comités, il faut placer le député qui présente à chaque session les deux ou trois mêmes *bills*. Son nom est attaché à quelques questions rebattues et personne n'a droit d'y toucher que lui. Dans les premiers jours de la session, il présente ses *bills*, la chambre ordonne qu'ils soient imprimés afin que personne n'en ignore. Les *bills* imprimés, il en adresse des exemplaires à tous ses constituants, grands et petits. Le dimanche on parle de lui dans tous les villages de son comté, à la porte des églises. Il paraît qu'il fait de la besogne, notre membre !

Cependant les *bills*, après avoir obtenu leur seconde lecture, sont renvoyés à des comités d'où ils ne reviennent jamais. A chaque session, cela recommence. Le député présente ses projets, les fait imprimer aux frais de l'état, les expédie sous enveloppe affranchie à ses électeurs, et ils vont expirer dans les comités pour renaître l'année suivante.

Les électeurs s'informent parfois de ce qu'ils sont devenus. Le député a une explication toute prête : c'est l'opposition des membres du Haut-Canada qui a tout fait manquer. Il avait l'appui de bon nombre de ses collègues, il était déjà comblé des félicitations des électeurs des comtés voisins, tous les jours des membres recevaient de leurs électeurs des lettres dans lesquelles on leur disait :

“ Surtout, votez pour le *bill* de M. X.”

Le Haut-Canada, jaloux des progrès qu'allait faire le Bas-Canada, grâce à cette législation intelligente, s'y est opposé de toutes ses forces. Il a bien fallu céder et attendre une session plus favorable.

L'endroit le moins fréquenté de la chambre est la bibliothèque. Cependant on y va regarder les gravures avec les dames. L'austère figure du bibliothécaire en chef, M. Todd, maintient le *décorum*.

Les députés, en général, lisent peu. Ils n'ont pas trop de temps pour écrire leurs impressions politiques à leurs électeurs et

les petites nouvelles de la capitale à leurs femmes, qui brûlent du désir de venir danser un quadrille avec le gouverneur. Lorsqu'ils lisent, ce sont les romans qui ont leur préférence, et ils les choisissent d'après les titres. Les titres mystérieux les allèchent, les titres scabreux les affriandent. La série de la *Semaine Littéraire* est hors d'usage; la collection in-18 d'Eugène Sue a été enlevée jusqu'au dernier volume. En revanche les ouvrages politiques ont la fraîcheur qu'ils avaient à leur arrivée de Paris.

Bon nombre de visiteurs de la bibliothèque ont une aimable habitude. Lorsqu'ils trouvent une pièce de poésie qui leur plaît, une gravure qui les frappe, ils ne font ni un ni deux, ils déchirent la page et la glissent dans leur portefeuille. De beaux ouvrages sont ainsi gâtés, mais peu importe, le collectionneur a des vers à inscrire ou des gravures à placer dans l'album de la dame de ses pensées.

La première quinzaine de juillet est consacrée, de temps immémorial à couronner le mérite naissant et à récompenser les succès de la jeunesse studieuse en lui distribuant la collection Mame ou Lefort. On ne rencontre par les rues que des pères pliant sous le poids des lauriers remportés par leurs filles et des mères inquiètes escortant au bateau ou à la gare les malles en désordre de leurs fils.

Rien qu'à l'air des familles, on devine si les enfants ont eu des prix. Le père dont l'héritier a fait le *bourgeois* toute l'année, s'en retourne la mine renfrognée, tandis que l'indigne objet de ses tendres soins gambade devant lui, pressé de secouer les souvenirs du collège et de goûter les plaisirs de l'indépendance, tout à fait consolé d'avoir été le dernier de sa classe par la pensée de monter, matin et soir, la jument grise de son parrain. La mère jette des regards furieux sur les jeunes filles qui passent, emportant leurs couronnes, et critique leur toilette et leurs manières pour diminuer l'éclat de leur triomphe.

Quelques parents prévoyant que leurs enfants n'auront pas de prix, ont le soin de les retirer avant la fin de l'année; ce qui leur fournit l'occasion de dire à leurs amis et connaissances :

“ Ce pauvre enfant ! il n'a pas eu de bonheur. Il comptait avoir

tous les premiers prix de sa classe, mais il avait tant travaillé toute l'année qu'il en a fait une maladie. Il a fallu le ramener en toute hâte à la maison, jugez de son désappointement. Il est tombé dans une sombre mélancolie dont nous ne savions que faire pour le tirer. Il rêvait chaque nuit qu'on lui volait ses prix. C'était navrant."

Parfois, c'est l'écolier bien avisé qui de lui-même tombe malade et échappe ainsi aux humiliations de la défaite.

En général, l'écolier qui, durant tout son cours, se tient à l'arrière-garde, emploie aussi bien ses vacances qu'il a mal employé le temps de ses études. Il pille les économies de sa vieille tante et joue au cheval fondu avec ses camarades dans le salon de sa mère. Le calme ne renaît dans la campagne qu'au mois de septembre, à la rentrée des classes. Les vacances des écoliers finies, les vacances des parents commencent.

Les clients respirent, les avocats aussi sont en vacances. Le palais de justice est fermé. Les débiteurs, toujours plus nombreux dans le monde que les créanciers, ont deux mois de grâce devant eux. Il y en a qui en profitent pour faire de nouvelles dettes. Quelques-uns ont d'étranges illusions.

L'année dernière, un des nombreux clients d'un de nos avocats en renou lui avait signé, au mois de juin, un billet à trois mois. A l'échéance, le billet n'est pas payé. Colère de l'avocat qui fait venir le client. Belle réponse de celui-ci :

" Je croyais que les deux mois de vacances ne comptaient pas."

La ville émigre à la campagne. En revanche les américains commencent à venir. Braves gens ! qui partent d'Albany ou de Boston pour venir respirer l'air chaud de Québec ou de Montréal. Ils se promènent en plein midi, ils suent à grosses gouttes en allant voir la citadelle, ils étouffent dans les chambres d'hôtel ; n'importe, ils s'en retournent contents et croient s'être rafraîchis le teint. Ainsi va la comédie. Les habitants de Philadelphie quittent leur ville parce que la chaleur y est intolérable pour aller respirer l'air frais à New-York, où il fait encore plus chaud, et les habitants de New-York vont à Philadelphie soutenir le poids

des chaleurs que fuient les premiers, toujours dans le but de respirer l'air frais. Au fond s'ils restaient chacun chez eux, ils auraient moins chauds, mais les hôteliers ne feraient plus leurs affaires et les compagnies de bateaux à vapeur ne paieraient pas de dividende. Pour peu que l'on soit actionnaire, on comprend la nécessité des voyages et l'utilité des voyageurs.

Si les pluies abondantes que nous avons eues depuis quelque temps, ont fait croître les moissons, elles ont empêché les voyageurs de pousser. Les hôtels n'ont eu que des demi-récoltes de dollars. Il faut avouer aussi qu'il est tombé assez d'eau pour motiver une hausse dans le prix des parapluies. On comprend que les gens ne se risquent pas sur la route lorsqu'il leur faut mettre des caoutchoucs pour sortir. On aime mieux prendre les bains de pieds chez soi que sur le trottoir.

En revanche la campagne, arrosée tous les jours, est charmante. Les prairies vertes et fleuries étincellent après la pluie, et le soleil sèche en un instant l'herbe humide. Heureux ceux qui, du matin au soir et tard dans la nuit, respirent l'odeur des champs, la senteur des foins, le parfum des fleurs. Leur cœur est content et leur santé florissante. L'ombre des arbres est la seule qui s'étende sur leur vie et ils savourent en paix les dernières fraises. La fraise ! le premier des fruits par ordre de naissance et par la délicatesse du goût, qui disparaît si vite du marché des villes, mais qui se cache encore quelque temps sous les touffes d'herbe, au bord des bois, où elle devient la pâture des jeunes gourmets qui courent les champs.

Nous aimons notre pays, du moins nous le disons volontiers, et sans doute que le choix de la feuille d'érable comme emblème national est une délicate flatterie à l'adresse de nos grandes forêts. Mais cette belle nature qui nous environne, qui étale sous nos yeux ses merveilles, l'admirons-nous assez, en sentons-nous toutes les beautés ? Il ne suffit pas d'aller à Cacouna pour aimer la campagne, et il y a tel bourgeois qui, en cultivant l'unique pot de fleurs de sa fenêtre, jette chaque matin sur la nature un long regard qui vaut toutes les exclamations des touristes.

En France, il est de mode de se pâmer devant le moindre brin d'herbe, de tomber en arrêt à l'aspect d'un vert bocage. Les romanciers ne se tiennent pour satisfaits que lorsqu'ils ont orné leurs fictions d'une douzaine de descriptions plus ou moins exactes de toutes les plaines, vallons ou collines que leurs personnages traversent pour se rendre au dernier chapitre de leur histoire. Ce serait à croire que les trois quarts des Parisiens passent leur vie à effeuiller des marguerites au pied de la colonne Vendôme et se nourrissent de feuilles de roses chez Bignon. Le lecteur finit par se lasser de voir à chaque instant l'héroïne se baisser pour cueillir une simple fleur des champs ou le héros se mettre à quatre pattes pour brouter l'herbe tendre ; il passe les descriptions.

Nos auteurs ne suivent pas l'exemple des écrivains français et ne sont guère prodigues de descriptions. Ils ont peut-être raison après tout ; ce qu'ils pourraient écrire serait tellement au-dessous de la réalité. Nous n'avons qu'à fermer le livre et à regarder devant nous pour contempler le plus beau et le plus varié des spectacles.

HECTOR FABRE.

## LETTRE DE MGR. DES TROIS-RIVIERES.

EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES,

ce 9 Juillet 1866.

A M. le Secrétaire de la Rédaction du "Foyer Canadien,"

MONSIEUR,

La belle collection du Foyer Canadien que vous avez eu la bienveillance de m'envoyer m'est arrivée au moment où j'allais partir pour la visite pastorale de mon diocèse. Voilà pourquoi j'ai différé un peu à en accuser réception et à vous en faire mes plus sincères remerciements.

Veillez donc être l'interprète de ma reconnaissance auprès du comité de la rédaction pour ce généreux envoi, et aussi des vœux que je forme pour le succès et l'extension de leur œuvre patriotique et si utile.

Les mauvaises lectures font tant de mal dans le temps où nous vivons que nous ne saurions trop encourager les publications qui comme le Foyer sont un des meilleurs préservatifs contre ce mal en présentant à nos compatriotes une lecture aussi agréable qu'utile.

Puissent toutes nos familles où l'on a le goût de la lecture, se procurer un exemplaire du Foyer au lieu d'acheter ces romans qui nous viennent de l'étranger, lesquels sont presque toujours dangereux, et souvent mauvais, et que tant de personnes ont l'imprudence de lire sans en connaître l'esprit et les mauvaises tendances.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué Serviteur,

† THOMAS, EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

## VARIÉTÉS.

---

Le 5 du courant, des ouvriers travaillant à une excavation, au coin des rues de l'Hôpital et Saint-François-Xavier, à Montréal, ont trouvé une plaque de plomb portant l'inscription suivante :

“ Jean-Baptiste Repentigny a fondé cette maison le 29 mai l'an 1729.”

---

M. C.....rencontre M. Juneau, l'auteur du traité sur le calcul mental dont nous parlions dans notre dernier numéro, et lui pose en riant le problème suivant :

“ Des personnes entrent chez Brousseau et achètent quatre objets à dix sous et quatre autres à quatre sous ; dites-moi le nombre, le sexe et la nationalité de ces personnes.”

M. Juneau qu'aucun problème ne saurait embarrasser répond à l'instant : *Deux françaises !* (2 fr. 16).

---

PROBLÈME.—“ Étant donné un navire de 80 pieds de long sur 26 pieds de large, jaugeant 200 tonneaux, monté par dix-sept hommes d'équipage, et n'ayant plus que quinze jours avant d'arriver au port, quel est l'âge du capitaine ? ”

On avait posé cette question à M. C.....

— Eh bien ! répondit-il après un instant de réflexion, votre capitaine a trente-neuf ans, onze mois et quinze jours.

— Ah ! la bonne charge ! vous ne voyez pas que c'est une *cascade*, reprennent en chœur les assistants.

— Pas du tout, je vous répète que le capitaine doit avoir trente-neuf ans, onze mois et quinze jours.

— Comment cela ?

— Mais c'est tout simple, puisqu'il a encore quinze jours avant d'entrer dans *la quarantaine*.

DIALOGUE ENTRE UN REPRÉSENTANT ET L'ÉCHO DES CHAUDIÈRES À OUTAOUAIS.

Si je te parle, Echo, de toi serai-je oui ?

— Oui.

Qu'a-t-on dit que j'étais dans l'emploi de Solon ?

— Long.

Et comment voulait-on que fussent mes discours ?

— Courts.

On m'assure pourtant que je fus éloquent.

— Quand ?

Que dit-on de l'argent que l'on me fit toucher ?

— Cher.

Penses-tu que je sois regretté du vulgaire ?

— Guère.

Renaîtrai-je de l'urne, ainsi que le phénix ?

— Nix.

L'électeur, que dit-il ? Je suis sur mon départ :

— Pars !

Une dame à large crinoline entre dans les chars de la rue Notre-Dame, à Montréal ; elle vient s'asseoir à côté d'un monsieur qui se trouve entièrement couvert par le vêtement de la dame. Il la prie de retirer de dessus lui une partie de sa cage. La dame faisant la sourde oreille, le monsieur essaye de se dégager.

— Eh bien, s'écrie la dame, vous ne vous gênez pas !

— Non, madame, c'est vous qui me gênez.

Le sieur B.....un de nos esprits forts, était assis dans les chars à côté du curé de S. P.....

— Moi, dit le jeune faquin, je ne crois que ce que je comprends.

— Comprenez-vous, lui objecta le curé, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs ?

— Non, monsieur.

— Cependant vous croyez à l'omelette.

---

Un jour d'éclipse de soleil, un gamin vendait, sur le marché, des verres noircis.

— Combien tes verres ? lui demande un passant.

— Six sous.

— Mais à ce prix là tu dois gagner de l'argent ?

— Putt ! ça serait un bon métier ; mais il y a trop de mortes saisons.

---

Jean-Baptiste aperçoit un perroquet perché dans un arbre de jardin.

Ah ! l'bel oiseau ! dit-il.

Il s'approche, et voyant que l'oiseau ne s'enfuit pas, il se met en frais de l'attrapper. Mais au moment où il étend la main pour le saisir :

*Jacquot*, dit le perroquet, *as-tu pris ton déjeuner ?*

— Ah ! s'écrie Jean-Baptiste en ôtant son bonnet, excusez-moi, Monsieur, j'vous prenais pour un oiseau ! !...

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec: MM. Garant et Trudelle; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière: F. H. Proulx.

Trois-Rivières: H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe: A. Kéroack.

Montréal: MM. Fabre et Gravel; J. B. Rolland et fils.

Ottawa: L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.